

Budget de Granby: plus de \$13 millions

Les taxes subissent une hausse de 12%, passant de \$2.09 à \$2.34

Par Gérard TREMBLAY

GRANBY — Pour l'ensemble des citoyens de Granby, c'est une augmentation de taxes de l'ordre de 12% que consacrait le conseil municipal, en adoption, lundi soir, un budget record de \$13,224,181, représentant une augmentation de 16.8% sur celui de 1977, lequel se chiffrait à \$11,316,496.

Si on a réussi à baisser la taxe générale de plus de 30%, la faisant passer de \$0.56 à \$0.39 du \$100 d'évaluation, la taxe spéciale, pour sa part, a connu une hausse importante. Pour le Granby qui existait avant les annexions de 1967, la taxe spéciale passe de \$1.53 à \$1.95, soit plus de 27% d'augmentation. Le territoire annexé du Canton en 1967 voit sa taxe spéciale grimper de \$1.06 à \$1.51, représentant 42.5% de plus. Enfin, le territoire faisant partie de Granby depuis 1974 paiera désormais \$0.27 du \$100 d'évaluation au lieu de \$0.15, toujours comme taxe spéciale. Ce \$0.12 supplémentaire représente 30% d'augmentation sur les chiffres de 1977.

L'effet combiné de la diminution de la taxe générale et de l'augmentation de la taxe spéciale donne le résultat suivant: pour le vieux Granby, pour la majorité des payeurs de taxes, le taux passe donc de \$2.09 à \$2.34 soit une augmentation de \$0.25 du \$100 d'évaluation, représentant 12% de plus qu'en 1977. Pour les annexés de 1967, il en coûtera \$1.90 du \$100, comparativement à \$1.62 pour l'année qui se termine, ou 17.3% de plus. Enfin, les résidents du secteur annexé en 1974 bénéficieront d'une diminution de taxe de \$0.05 du \$100 d'évaluation, puisqu'ils paieront désormais \$0.66 du \$100, comparativement à \$0.71 actuellement. Dans leur cas, la diminution de la taxe générale est plus grande que l'augmentation de la taxe spéciale.

Il faut se rappeler, cependant, qu'au moment du dépôt du rôle d'évaluation, les résidents de ce dernier secteur ont vu la valeur de leur propriété réajustée, afin qu'elle se rapproche davantage de la situation telle qu'elle se présente pour l'ensemble de la ville. Sans aucun doute que ce réajustement de l'évaluation aura tôt fait d'annuler et même davantage la diminution de coût espérée par le taux de la taxe, puisque dans l'ensemble, la valeur portée au rôle d'évaluation pour 1978 a presque triplé pour la partie de la ville annexée en 1974.

Les autres taxes

La taxe d'eau demeure inchangée à \$60, mais la taxe de vidanges subit une hausse de 10%, passant de \$40 à \$44 annuellement.

Concernant la taxe d'eau, mentionnons qu'elle passe de \$0.40 à \$0.45 le mille gallons pour les entreprises et institutions munies d'un compteur. Enfin, la taxe spéciale de \$0.08 du \$100 sur le territoire faisant partie de la zone d'influence du terrain de stationnement du centre-ville est maintenue.

Pour donner une idée plus précise de ce que représente le taux de la taxe pour 1978, mentionnons que pour une maison unifamiliale faisant partie du territoire de Granby avant 1967 et évaluée à \$15,400, les taxes passent de \$421.86 en 1977 à \$464.36 en 1978, pour une augmentation de 10%. Pour une propriété de \$20,000 il en coûtera \$572 en taxes en l'an prochain, comparativement à \$518 cette année, soit 10.4% de plus.

Si les contribuables voient augmenter leur compte de taxe, ils ne sont pas les seuls à contribuer à l'équilibre du budget municipal. Ainsi, le Canton de

Granby participera pour \$21,200 à la mise en commun du service contre l'incendie l'an prochain, comparativement à \$20,000 cette année. D'autre part, toujours concernant le Canton, il contribuera pour \$25,000 aux Loisirs de Granby en 1978, alors qu'en 1977, il fournissait \$22,000.

Quant à la Commission scolaire de Granby, sa participation pour le recensement et la cueillette de données pour fins scolaires a été établie à \$8,000 pour 1978, comparativement à \$5,000 cette année.

Enfin, la compensation provinciale tenant lieu de la taxe de vente a été estimée à \$2,540,000 dans le budget de la prochaine année, alors qu'elle était de \$2,185,000 cette année.

Surplus important

Le budget de 1978 a été équilibré en tenant compte d'un surplus budgétaire de \$734,726 pour 1977, ce qui représente 5.5% du total des revenus anticipés l'an prochain.

Les prévisions tiennent compte également d'une augmentation de traitement que le conseil municipal entend accorder à ses employés, les clauses salariales des syndicats des fonctionnaires, des policiers et des employés manuels étant à négocier pour 1978. Le budget tient compte également de l'addition d'un étage sur la partie avant de l'hôtel de ville, cette dépense étant cependant prévue à même les subventions reçues de la Société centrale d'hypothèque et de logement, ces sommes devant servir à des fins communautaires dans le cadre du programme Action-Logement.

Travaux exécutés pour la municipalité

La démission du maire Bienvenue est réclamée

Par Fernand BELANGER

SAINTE-PUDENTIENNE — Le maire de la municipalité de la paroisse de Sainte-Pudentienne, M. Armand Bienvenue, a accompli des travaux payés par cette municipalité et ce, contrairement aux dispositions du Code municipal et doit donc remettre sa démission.

C'est ce qu'a soutenu un contribuable de l'endroit, M. Ovide Paquin, lors de l'assemblée régulière de décembre du conseil municipal. Poursuivant, son intervention, M. Paquin a allégué que M. Bienvenue n'avait pas respecté l'article 227 du Code municipal.

Cette disposition est la suivante: "tout membre d'un conseil municipal, qui, sciemment, pendant la durée de son mandat, a ou a eu directement ou indirectement, par lui-même ou son associé, quelque part ou intérêt dans un contrat ou un emploi avec, sous ou pour le conseil, ou qui sciemment pendant la durée de son mandat, a, par lui-même ou par son associé ou ses associés, quelque commission ou intérêt, directement ou indirectement, dans un contrat ou relativement à un contrat, ou qui tire quelque avantage d'un contrat avec la corporation ou le conseil dont il fait partie, est, sur jugement obtenu contre lui en vertu des dispositions de la présente section, déclaré inhabile à remplir une charge dans le conseil ou sous le contrôle du conseil pendant l'espace de cinq ans".

Cette accusation a suscité peu de réaction de la part du maire Bienvenue qui s'est contenté de répondre à son interlocuteur: "Prouve-le". Cependant, un autre édile, le conseiller Rhémard Saint-Onge n'a pas apprécié les allusions de M. Paquin et lui a fait remarquer qu'il avait "beaucoup de culot" pour venir demander la démission du premier magistrat.

Cette remarque a eu pour effet de faire bondir M. Paquin qui a rappelé à M. Saint-Onge que celui-ci était au nombre de ceux qui, au milieu des années 60, ont entrepris des démarches qui avaient conduit à la destitution du maire d'alors, M. Joseph Choinière, et ce pour des motifs semblables à ceux invoqués aujourd'hui par M. Paquin.

M. Saint-Onge a rétorqué que tel n'était pas le cas et qu'il n'y avait pas de comparaison possible entre les deux situations. Le débat s'est terminé là-dessus lorsque M. Saint-Onge a invité les autres membres du conseil à s'occuper de choses plus sérieuses.

Il faut ici rappeler que M. Paquin a été candidat à la mairie à deux reprises, la première fois en 1973 alors qu'un recomptage judiciaire s'était soldé par une égalité et que le président d'élections avait voté en faveur du maire sortant de charge, M. Gérard Bernier. M. Paquin était revenu à la charge en 1975, perdant cette fois-ci par une marge de plus de 130 voix aux mains de M. Bienvenue.

D'autre part, il faut men-

tionner que M. Paquin est un des dirigeants de la firme les Constructions P.V.B. et que l'octroi de travaux municipaux au maire Bienvenue pourrait être considéré par cette compagnie comme de la concurrence déloyale. Ces deux éléments permettent donc de mieux comprendre l'intervention de M. Paquin dans cette affaire.

Mémoire déposé à Québec

Cependant, devant la gravité des accusations portées contre M. Bienvenue, il fallait s'attendre à ce que ce dossier connaisse de nouveaux rebondissements dans les jours suivants.

Cette hypothèse s'est concrétisée lorsque des citoyens de cette municipalité, quelques jours à peine après la réunion du conseil, ont présenté un mémoire à la Commission municipale du Québec relativement "à des situations qui font présumer des fraudes municipales dans la municipalité de la paroisse Sainte-Pudentienne".

Ce mémoire a par la suite été transféré à un autre service du ministère des Affaires municipales, soit la Direction générale de l'administration municipale. Les fonctionnaires de ce service seront donc appelés à formuler des recommandations face à ce dossier.

Dans ce document, une quinzaine de citoyens, qui ont préféré ne pas se désigner de porte-parole pour le moment, reprennent les accusations portées par M. Paquin et cette fois-ci, quelques factures viennent étayer cette dénonciation.

Le mémoire fait notamment état des travaux accomplis par M. Bienvenue et ce à au moins quatre reprises, de la façon dont les factures ont été présentées aux assemblées du conseil muni-

cipal, c'est-à-dire au nom de M. Léopold Bernier qui agit à titre d'inspecteur municipal et non pas de M. Bienvenue, de l'utilisation "habituelle" de l'équipement de M. Bienvenue et ce "sans qu'il y ait question d'urgence grave" selon les termes utilisés dans le document.

On peut mentionner ici que les factures au nom de M. Bienvenue totalisent \$184.50 et se répartissent de la façon suivante: le 11 mai 1977, montant de \$81 pour quatre heures et demie de travail (creusage de fossé); le 27 mai, une somme de \$58.50 pour trois heures et quart de service (baisse de tuyaux sur la rue Loignon); le 16 juillet, un montant de \$27 pour des travaux sur la 2e rue pour une période de une heure de travail. Tous ces ouvrages sont réalisés par une "pépine" (tracteur muni d'une pelle à l'avant et d'une rétrocaveuse) qui est la propriété de M. Bienvenue et opérée par celui-ci, selon les explications fournies dans le mémoire.

Exigences

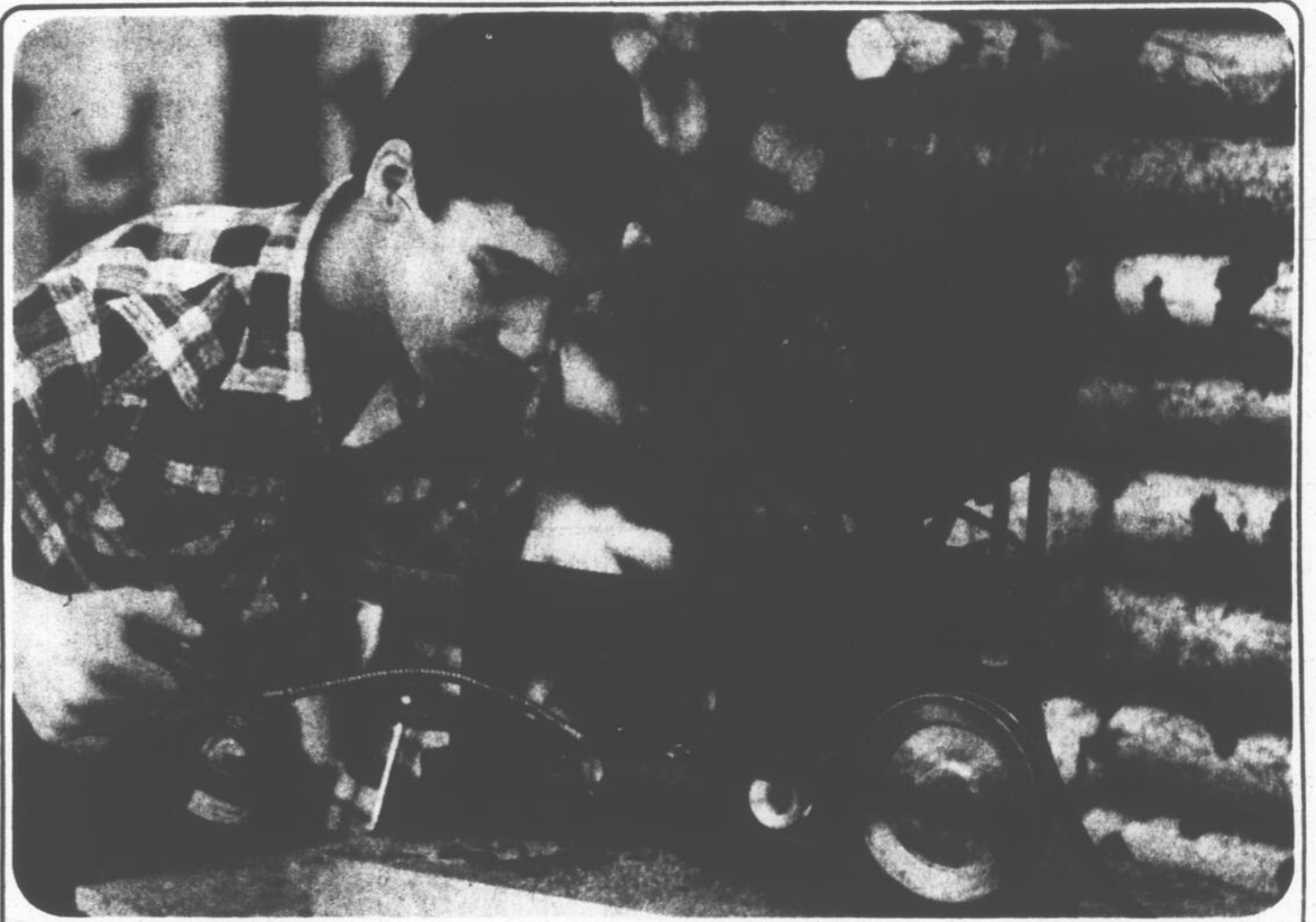
Quittant alors le ton prudent employé dans la préface du mémoire, les citoyens font alors trois demandes. Ils exigent d'abord qu'une enquête soit déclenchée sur l'administration de la paroisse Sainte-Pudentienne. Ils réclament ensuite que les autorités provinciales déclarent M. Bienvenue inapte à occuper son poste. Ils demandent enfin que des élections générales soient déclenchées étant donné, selon le mémoire "que la situation de fraude était connue avant les élections" (le 6 novembre 1977). Les signataires joignent alors copie d'une circulaire distribuée par les adversaires de M. Bienve-

La Voix de l'Est

VOLUME 42 — NO 158

GRANBY, MARDI 20 DECEMBRE 1977

20 CENTS
SAMEDI 40 CENTS



Les artisans-bricoleurs

S'il arrive trop souvent, malheureusement, que la population étudiante du secteur professionnel est dévalorisée, il faut rappeler que ce secteur produit généralement les artisans et travailleurs les plus habiles. S'ils n'ont pas la prétention d'être des "intellectuels", ces étudiants n'en sont pas moins fort intelligents. Au lieu de se faire remarquer par des envolées oratoires, ils le font par des réalisations bien concrètes qui, somme toute, sont souvent plus valables. Tout cela, finalement, pour inviter la population de Granby et des environs à se rendre, ce soir, de 19 à 22 heures, à la polyvalente Sacré-Coeur, où les étudiants du secteur professionnels présentent une exposition de leurs œuvres sous le thème: le village des artisans-bricoleurs. De la maquette d'une maison à une construction en bois rond, en passant par l'artisanat, il y a là tout une variété d'exhibits qui montre bien que l'école sait faire. La vignette présentée ici en témoignage bien, Benoît Carter, de secondaire IV, a fait les plans puis a construit cette scie à Métal que l'on peut voir au kiosque de l'atelier de mécanique. Voir texte et photos en page 3.

(Photo: C-Line JOBIN)

M. Bienvenue s'explique

SAINTE-PUDENTIENNE — C'est avec beaucoup de calme et sans inquiétude apparente que le maire Armand Bienvenue a accueilli les accusations de fraude portées contre lui lors de la dernière séance du conseil municipal.

M. Bienvenue, tout en admettant avoir accompli des travaux à quelques reprises pour la municipalité, estime de ne pas avoir dérogé à la législation dans ce domaine.

Le premier magistrat justifie sa position en invoquant un des articles du chapitre 227 du Code municipal qui contient la stipulation suivante: "Les seuls contrats qui rendent inhabiles aux charges municipales sont ceux qui établissent des relations constantes entre celui qui les a et la corporation dont il est membre".

M. Bienvenue souligne des travaux pour la municipalité. Il signale également qu'il a accompli des travaux pour la municipalité depuis son arrivée au conseil en 1965 et qu'avant d'effectuer le premier ouvrage, il avait contacté l'aviseur légal de la municipalité, Me Jacques Guertin, afin de vérifier s'il pouvait faire de tels travaux.

Selon M. Bienvenue, l'aviseur légal lui aurait indiqué qu'il n'y avait aucun problème. Le maire mentionne qu'il s'étonne qu'on accorde tant d'importance à des

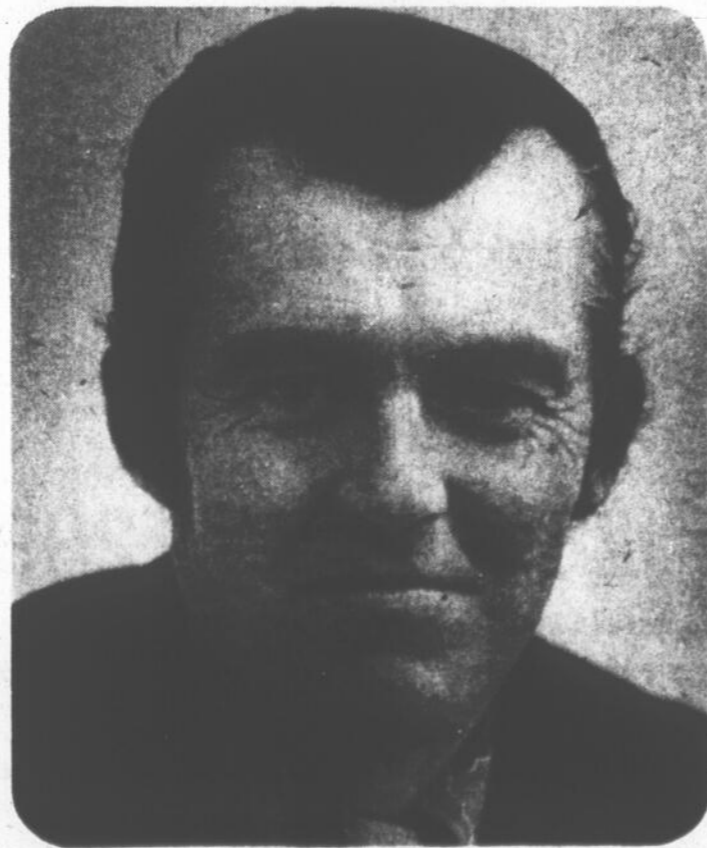
travaux totalisant à peine \$180 et accomplis dans des circonstances diverses.

En ce qui a trait au mémoire

déposé par un groupe de citoyens et demandant une enquête sur l'administration municipale de la paroisse de

Sainte-Pudentienne, M. Bienvenue indique qu'il est prêt à faire face à une telle enquête si elle devait se concrétiser.

Nous avons par la suite contacté Me Guertin qui tout en confirmant que M. Bienvenue avait communiqué avec lui en regard du sujet mentionné, a invoqué le secret professionnel pour ne pas faire état de la conversation qu'il a eu avec le premier magistrat.



M. Armand BIENVENUE

ne parmi la population au cours de la campagne électorale.

Les contribuables de Sainte-Pudentienne ont maintenant fait connaître leurs revendications. Il res-

tera maintenant aux autorités provinciales à juger du bien-fondé de ces réclamations et à prendre position, dans un sens ou dans l'autre. Une affaire à suivre de près...

aujourd'hui:

- Une nouvelle convention collective à la Bruck Mills de Cowansville Page 2
- Pas de véritable pénurie d'énergie, un point de vue de John F. Bulloch, président de la Fédération Canadienne de l'entreprise indépendante Page 4
- Berkeley conamné à 18 mois Page 5
- Nouvelles régionales Page 8
- Sport
- Guy Lafleur, l'athlète de l'année au Canada Page 9

le sourire matinal

Quand je pense, dit un monsieur à un autre, qu'il y a vingt ans ma femme me tricottait quatre paires de chaussettes avec un des ses maillots de bain, et que maintenant elle se fait un maillot avec une seule paire de chaussettes.

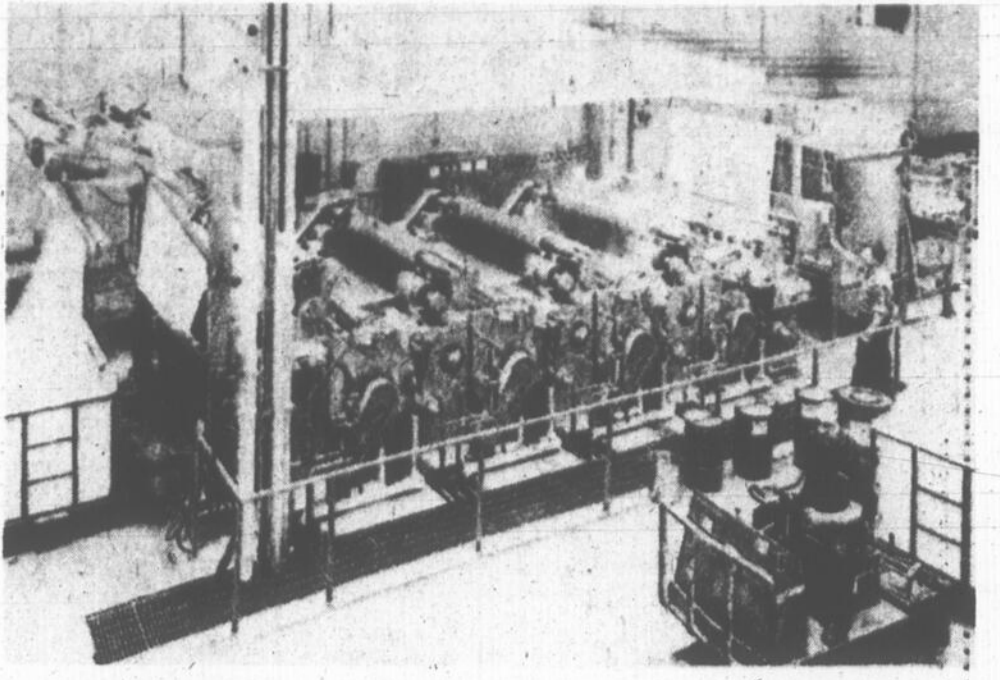
IMMEUBLES
Beaudry
REALTIES
Courtiers
42 Principale, Granby
372-4814

La météo

Montréal et Cantons de l'Est: nuageux. Maximum, moins deux. Mercredi: peu de changement.

À LA DÉCOUVERTE
D'HORIZONS NOUVEAUX
VOYAGES
TRANSATLANTIQUES 375-1747
168 Principale, Granby — Jean Coutu

Une nouvelle convention collective à Bruck Mills



La Bruck Mills Ltd est considérée, à juste titre, comme le plus important employeur de la région cownansville. La compagnie a réalisé au cours des dernières années des investissements importants, mais malgré un équipement perfectionné, la situation est restée précaire. Le président de Bruck Mills souhaitait une entente de travail le plus rapidement possible afin de concentrer tous les efforts sur la viabilité de la compagnie. Ce qui vient d'être fait, mais le plus dur reste maintenant à entreprendre.

COWANSVILLE (JdB) — Les ouvriers de Bruck Mills Limited ont ratifié, dimanche matin, dans une proportion de quelque 68%, l'accord de principe survenu précédemment entre la compagnie et le Conseil conjoint du Québec (TAVT).

En rendant une telle décision, les travailleurs de la compagnie textile Cowansville ont répondu, en quelque sorte, au vœu émis dernièrement par le président de Bruck Mills, M. Peter Sembenelli, qui avait rejeté les demandes initiales du syndicat comme étant tout à fait "hors de question et totalement irréalisables" tout en prévenant les ouvriers que la compagnie ne pouvait non plus "permettre de ralentissement, ni d'arrêt des opérations, ce qui ne pourrait que conduire Bruck Mills à une fermeture définitive".

Quant à la convention collective qui vient d'être entérinée par les ouvriers de la compagnie de textile, M. Jean-Marc Couture, représentant du Conseil conjoint

du Québec (TAVT), en a dégagé les traits prédominants: tout d'abord, la nouvelle convention collective entrera en application à compter du 1er janvier 1978 et elle aura une durée de deux ans, comme celles qui l'ont précédée d'ailleurs.

Au niveau des salaires, les négociations se sont effectuées non sur une base d'usine, mais plutôt en tenant compte des différentes catégories d'employés. Dès lors, on obtient des variations assez sensibles d'un travailleur à l'autre. Pour la première année de la convention, les augmentations de salaires pourront varier de \$0.27 à \$0.47 l'heure, et pour la seconde année, des variations seront de \$0.32 à \$0.42.

Il faut ajouter qu'à l'heure actuelle, c'est-à-dire à l'expiration de la présente convention collective, le salaire horaire moyen à la Bruck Mills devrait être de \$4.10, si on prend pour acquis les termes de l'entente conclue à la fin de 1975, et qui sera en vigueur jusqu'au 31

décembre prochain.

L'augmentation globale variera donc pour la durée de la convention, de \$0.59 à \$0.89 l'heure, dépendant toujours de la catégorie d'employés.

Parmi les autres points qui retiennent plus particulièrement l'attention, M. Jean-Marc Couture signale les améliorations suivantes: au niveau de la première année du contrat de travail, il y a une amélioration au sujet du concept de l'ancienneté, qui sera désormais établie sur une base d'usine et non plus de département comme c'est le cas à l'heure actuelle.

Au cours de la seconde année de la convention collective, des améliorations seront apportées à la paie de vacances; des augmentations viendront accroître les primes d'équipe, notamment en ce qui concerne l'équipe du soir et, enfin, il y aura une contribution accrue de la compagnie au régime d'assurance-groupe.

Voilà les grandes lignes de la convention collective qui

vient d'être signée à la Bruck Mills, c'est nettement moins que les demandes déposées initialement de la part du syndicat, puisque de l'avis même de M. Sembenelli, le montant total incluant les bénéfices marginaux donnait \$1.06 l'heure pour la première année et \$1.46 pour la seconde année.

Cependant M. Jean-Marc Couture fait remarquer que ce que les travailleurs de Bruck Mills viennent d'obtenir, équivaut en général à ce qui se négocie à l'heure actuelle, on semble être dans la moyenne, ni plus, ni moins.

Mais il est plus qu'évident

que tout au long de ces négociations, qui n'auront pas fait grand bruit et qui auront été menées rondement, les travailleurs de Bruck Mills Ltd ne disposaient pas de beaucoup de marge de manoeuvre. Le cadre à l'intérieur duquel se jouait le renouvellement de leur convention collective s'étant vu définitivement par la situation économique générale que vit l'industrie du textile, et par le contexte particulier de Bruck Mills qui est loin, présentement, d'être une compagnie viable. Des arguments qui auront pesé lourd dans la balance.

Une page d'histoire

1879 -- proclamation de la République du Transvaal.

1809 -- un sénatus-consulte prononce le divorce entre Napoléon et Joséphine.

1773 -- des colons américains, déguisés en Indiens, montent à bord d'un bateau anglais dans le port de Boston et jettent à la mer 342 caisses de thé.

1538 -- François 1er autorise les persécutions des protestants français.

Ils sont nés un 16 décembre: -- la romancière anglaise Jane Austen (1775-1817) -- l'auteur dramatique britannique Noel Coward (1899-1973).

Il y a aujourd'hui 16 ans, en 1961, l'ancien criminel de guerre nazi Adolph Eichmann était condamné à

mort par un tribunal israélien, après avoir été trouvé coupable d'avoir ordonné l'exécution de millions de Juifs durant la Seconde Guerre mondiale. Eichmann avait été conduit en Israël en mai 1960 par des agents secrets israéliens qui l'avaient kidnappé en Argentine où il vivait depuis la fin de la guerre. Il fut pendu le 31 mai 1962.

1976 -- les Espagnols approuvent par référendum le projet gouvernemental d'élections libres aux Cortes.

1971 -- l'Inde suspend les bombardements sur Dacca, mais exige la reddition des Pakistanaï.

1970 -- une sonde soviétique envoie des messages de la périphérie de la planète Vénus.

Trois permis en faveur de l'hydro

OTTAWA (PC) — L'Office national de l'énergie a renouvelé trois permis d'exportation d'électricité à des entreprises du Vermont en faveur de l'Hydro-Québec.

Les permis accordés à la suite d'une audience publique qui a eu lieu à Montréal le 4 octobre dernier permettront à l'Hydro-Québec d'exporter d'ici le 31 décembre 1980 35 mégawatts d'électricité à trois entreprises américaines: la Citizen Utilities Company, la Vermont Electric Cooperative Incorporated et la Union Butterfield Division of Litton Indus-

trial Products Incorporated. L'Office national de l'énergie a également donné son approbation à la construction d'une ligne internationale de transport d'électricité à 120 kilovolts de Stanstead au Québec jusqu'à

Derby Line au Vermont. Cette nouvelle ligne de transmission permettra d'accroître la capacité de transfert de puissance à la Citizens Utilities et sera construite au coût de \$195,000.



LA DIRECTION DU CLUB DE GOLF GRANBY ST-PAUL

est heureuse d'offrir à toute la population de Granby et la région, cet hiver, des divertissements des plus appropriés tels que:

- RAQUETTE — SKI DE FOND PATINOIRE
- VENTE ET LOCATION
- Equipement de golf et ski de fond
- RECEPTIONS DE TOUS GENRES
- pour réservations: Gilles Rousseau ou Roger Ricard
- CLUB DE GOLF GRANBY ST-PAUL INC.**
- 1415, Principale, Granby
- Tél.: 378-9846
- JOYEUX NOËL
- BONNE et HEUREUSE ANNÉE
- à tous nos membres, nos amis et à toute la population de Granby et la région

NOËL APPROCHE

nous avons

Tout ce qu'il vous faut pour vos CADEAUX.



Un cadeau pour "LUI" à Noël

Parmi nos suggestions:

- Robes de chambre, Pyjamas, Chemises, Gilets, Cravates, bas Foulards, gants Vestons sport, Souliers etc.

Tout pour l'homme élégant.

Altérations gratuites

Mercerie JOS LAMOUREUX
"Le Centre du Pantalon et du Cuir"
STATIONNEMENT FACILE
140 LAURIER -- GRANBY -- 372-8243

POUR NOËL

LES FLEURS

traduisent bien vos sentiments!

COMMANDEZ MAINTENANT VOTRE **Poinsettias**

AUSSI ARRANGEMENTS SPÉCIAUX POUR NOËL

Grand choix de plantes vertes

10% REDUCTION
Sur vos achats de plantes vertes ou poinsettias au comptoir (Payer et emporter) seulement

FLEURISTE **Luc Roy INC.**

120, PRINCIPALE GRANBY 372-5772
(FACE À L'ÉGLISE STE-FAMILLE)

Meilleurs souhaits pour Noël et vœux sincères pour une Bonne Année

Le personnel et les employés des

ARMOIRES GRANBY INC.

offrent leurs meilleurs vœux à toute la population et spécialement à leurs clients et amis.

560, rue GUY GRANBY 378-3346

Cuisines — Vantés — Lingeries

Joyeux Noël / Heureuse Année!

Nous sommes heureux d'offrir nos meilleurs vœux à l'occasion de Noël et du Nouvel An, à toute la population de Granby et de la région et principalement à tous nos clients. Nous les remercions de l'encouragement qu'ils nous ont apporté au cours de la dernière année et serons heureux de bien les servir au cours de la prochaine année.

Le Parisien Enr.
ALIE ZIGBY, PROP.

148, Principale Granby 372-2272

OFFREZ UN CADEAU POUR TOUTE LA FAMILLE À NOËL

UN FOYER

VENTE INSTALLATION DECORATION ESTIMATION GRATUITE

SPECIAUX AVANT NOËL

Foyer ACCORN OLYMPIC 832 REG. 375.	Foyer FRANKLIN 30 pouces d'ouverture 100% Fonte REG. 399.00
SPECIAL 289.	SPECIAL 299.

(Spéciaux en vigueur jusqu'au 31 décembre, quantité limitée)

FOYER GÉNÉRAL Enr.
Gérard Madon, propriétaire
14 années d'expérience, pour votre satisfaction
349 MAILLOUX GRANBY 378-2516 REG. 378-3181



Jean-Pierre Roy

DENTUROLOGISTE

303, St-Jacques
coin St-Antoine

Tél.: 378-8080
rés.: 378-4936

A la polyvalente Sacré-Coeur Une exposition à visiter

par Louis LAPIERRE
GRANBY — L'école polyvalente Sacré-Coeur est quelque peu bouleversée ces jours-ci, rompant avec le train-train habituel, alors que s'y déroule l'exposition

des étudiants du secteur professionnel, exposition qui constitue en fait le "village des artisans-bricoleurs".
L'atmosphère est à la fête et le va-et-vient est considé-

nable, surtout aux alentours du lieu de rendez-vous des étudiants, appelé l'Agora, là où se dresse le village, avec ses jolies maisons, ses arbres et ses lumières.

Toute la journée d'hier, les étudiants de l'école ont déambulé dans les "rues" du village, admirant les oeuvres de leurs confrères, fruits d'un travail remarquable.

Le village abrite chaque département du secteur professionnel et l'on peut y voir de très belles choses, surprenantes quelquefois, telle cette vieille Ford '29 qui se trouve dans le coin du secteur de l'automobile et qui s'appelle "Rosalie".

La maison réservée à l'atelier de menuiserie est aussi fort intéressante, avec ses pièces de très haute qualité, fabriquées à l'école par les étudiants. Certains d'entre eux, peut-être plus passionnés, ont même profité des heures de loisir à la maison pour travailler le bois.

Il y a aussi les représentants de l'atelier de rembourrage qui font la démonstration de leur art, comme c'est le cas, d'ailleurs, pour tous les autres ateliers.

On ne peut manquer de remarquer non plus les magnifiques pièces du secteur de la soudure et les so-

lides morceaux du secteur de l'ajustage mécanique, secteurs qui possèdent chacun leur bâtiment au village des artisans-bricoleurs.

Les jeunes filles aussi participent à l'exposition. Elles démontrent leur savoir-faire en couture, en cuisine et en soins esthétiques. A titre d'exemple, notons que ceux qui le désirent peuvent même recevoir les soins d'une manucure!

Mais ce n'est pas tout. Cette année, on a fait appel aux talents particuliers des étudiants, de sorte que ceux qui, en dehors de l'école, s'adonnent à un art spécial, ont pu prendre part à la vie du village des artisans-bricoleurs.

Ils sont installés tout autour des maisonnettes du village et, sous les yeux des visiteurs, exécutent des travaux tels que sculptures, cuir, broderie liquide, orfèvrerie, etc. Certains se contentent d'exposer ce qu'ils ont déjà réalisé: modèles réduits, meubles miniatures, tapis noués, animaux empaillés, pyrogravures et autres.

En tout, une trentaine d'exposants font partie du village d'artisans-bricoleurs.

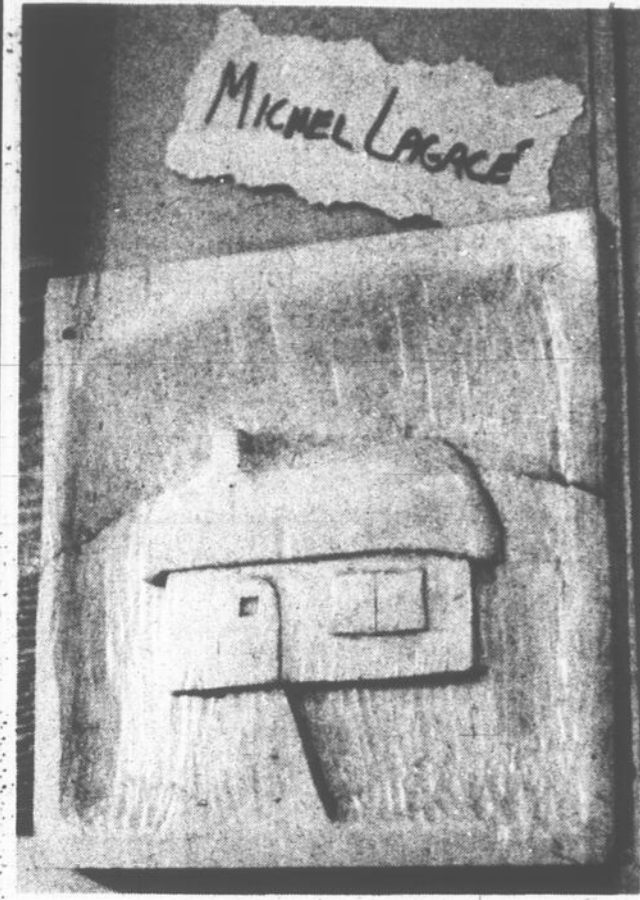
Plusieurs activités accompagnent l'exposition comme telle. On peut mentionner, par exemple, l'encan qui a lieu ce matin à l'école, avec la participation de l'encanteur bien connu Jean-Guy Gelineau.

Le village d'artisans-bricoleurs, dont l'objectif, rappelons-le, est de contribuer à valoriser le travail des étudiants du secteur professionnel (sec I à IV), a vu le jour un peu grâce à une équipe de professeurs qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour que le projet aboutisse, en n'agissant toutefois que comme superviseurs.

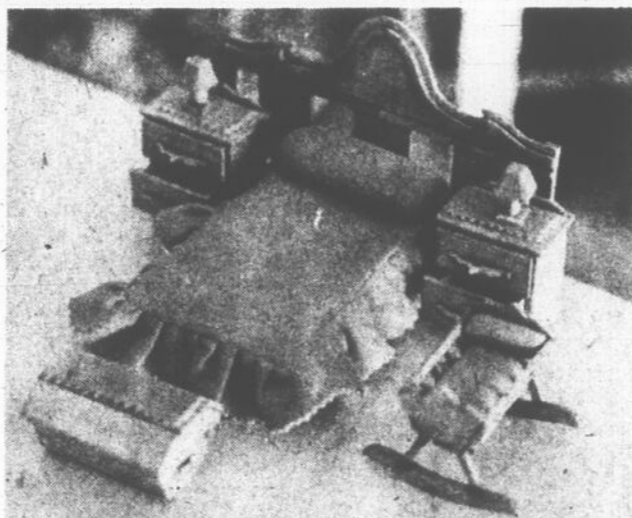
Cette équipe est formée de François Racine, coordonnateur du projet; Rita Gibeault, responsable de la décoration; Louise Couture, qui s'est chargée des ateliers; et Jean-Guy Gagné, responsable des constructions.

L'exposition se terminera ce soir. Les étudiants continueront de la visiter aujourd'hui et, en soirée, le public pourra s'y rendre, entre 19 heures et 22 heures. Ça vaut vraiment la peine de voir ça!

Photos: C-Line JOBIN



Une très jolie sculpture de Michel Lagacé fait partie des nombreuses pièces d'exposition du village d'artisans-bricoleurs.



Ce mobilier modèle réduit, dont la réalisation a certainement demandé beaucoup de patience et de précision, est l'oeuvre Pascal Tétrault, un étudiant du secondaire IV. Pascal nous a révélé que ce modèle lui avait demandé au moins trois semaines de travail.



Le village des artisans-bricoleurs abrite même un autre village, en carton celui-là! Il a été construit dans les ateliers d'art plastique.

"L'accès à la Justice", ça demande de la persévérance

GRANBY — Etes-vous de Granby? Savez-vous où se trouve le greffe de la Cour des petites créances? Si oui, vous êtes parmi les "chanceux". Parce que si vous êtes de l'extérieur de la ville, vous aurez certainement, comme nombre d'autres, à faire un pèlerinage avant de rencontrer le greffier, d'ailleurs fort aimable, de cette cour mise à la disposition de tous ceux qui ont des réclamations de moins de \$400 à déposer en vue d'obtenir justice.

Le service de l'information du ministère québécois de la Justice publie un livret intitulé "La loi d'accès à la justice", qui donne toutes les indications nécessaires au dépôt d'une requête en bonne et due forme ainsi que les adresses des 83 centres répartis à travers la province.

Or, ce livret, très bien fait et présenté somme toute, a une lacune au niveau de Granby: il indique la première des quatre adresses de la Cour des petites créances, soit le 308 Principale, qui abrite maintenant le service de probation.

Ce n'est évidemment pas le bon endroit. Quand vous avez monté l'étage assez raide de cet immeuble, vous vous faites renvoyer au 35 de la rue Dufferin, Palais de justice de Granby, où vous ne trouvez aucune indication pour vous orienter vers le service vous intéressant.

Il ne vous reste qu'une solution, qui s'avère la bonne à l'usage, prendre l'ascenseur qui vous transporte au troisième étage de l'immeuble où se trouve le greffe du Palais de justice et là, oh! miracle, on vous répond avec un beau sourire que vous êtes bien arrivé là où vous vouliez aller.

Le greffier vous reçoit et vous fait remplir votre requête ce qui ne prend que quelques minutes et \$5 pour constituer votre dossier. Il ne

reste qu'à attendre que ce service entre en communication avec le défendeur et selon la réponse obtenue de lui, un chèque ou une convocation à la Cour vous parviendra dans les semaines suivantes.

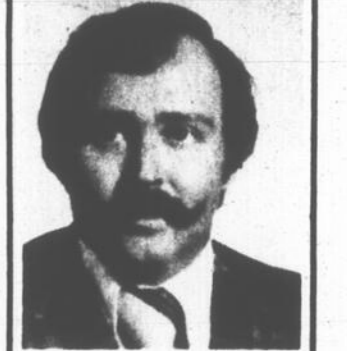
En fait, l'accès à la Justice est très simplifié. Ce qui l'est moins c'est le parcours à faire pour y parvenir, mais

quand on sait où s'adresser, tout va bien. Il suffirait que l'éditeur de la brochure du ministère de la Justice tienne compte, lors d'une réédition du livret d'information du dernier changement d'adresse de la Cour, à Granby. Cependant le numéro de téléphone, lui, est exact, c'est bel et bien 378-4641 et ce, depuis le début des opérations, en 1972.



Remise d'un drapeau

NOUVEAU SYNDIC



NORMAND TURCOTTE, C.G.A.

Philippe A. Jolin, C.A. est heureux d'annoncer que M. Normand Turcotte, membre de la Corporation Professionnelle des Comptables Généraux Licenciés du Québec, a obtenu sa licence de syndicat en matière de faillite. Il exercera sa profession en société avec Philippe A. Jolin, sous la raison sociale de: JOLIN, TURCOTTE & ASSOCIÉS
Syndics licenciés
370 rue Principale, Granby, P.Q.

Coup d'oeil

Bureaux fermés

GRANBY — A l'occasion de la période des fêtes, les bureaux de la municipalité du Canton de Granby seront fermés les vendredi et lundi, 23 et 26 décembre, de même que les vendredi et lundi, 30 décembre et 2 janvier.



EAU POTABLE:

Utiliser sans abuser

ASSOCIATION QUEBÉCOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU

PALACE Un film drôle à vous faire sauter les épaules... 14 ANS

LANCER... FRAPPÉ...

Version française de **SLAP SHOT**

Paul Newman

2e film: "Le FLIC se rebiffe"



JOYEUX NOEL

BONNE ANNEE A TOUS

ALBERT LACAILLE
Représentant

15 CENTRE GRANBY

372-3375



La Métropolitaine

Où l'avenir, c'est tout de suite

Le budget à la TVC

GRANBY (GL) — Deux jours seulement après la sortie du budget 1978 de la ville de Granby, la Télévision communautaire diffuse en direct une émission d'une heure, portant sur le sujet et qui sera en outre une ligne ouverte.

A cette occasion, les responsables de la TVC réuniront les trois conseillers défaits lors des dernières élections, soit Me Alain Guay, Me Bernard Trudel et M. Claude Robidoux, les conseillers en place ainsi que le maire. Représenteront alors les membres du conseil, M. Paul-O. Trépanier et M. Louis Cabana, M. Jean-Roch Gince ayant décliné l'invitation, alléguant, selon

la TVC, qu'il n'a pas à travailler avec des conseillers mais avec des élus.

Rappelons que le panel devra répondre aux questions des auditeurs puisque tout au cours de l'émission qui sera animée par M. André Charbonneau et qui se déroulera de 19 heures 30 à 20 heures 30, mercredi, ils seront invités à se renseigner le plus possible sur ce budget qui prévoit une augmentation de taxe de l'ordre de 12%. Seuls les abonnés au câble pourront toutefois synthétiser le canal 11, le canal communautaire qui diffuse régulièrement les émissions produites par la TVC de Granby.

Le Père Noël est arrivé... chez **RADIO D'AUTO ROBERT (1977) Inc.**

POUR TOI! Voici mon cadeau

LA INSTALLATIONS de une valeur de \$.....
RADIO D'AUTO ROBERT (1977) INC.

Le cadeau idéal à offrir pour lui caresser les oreilles!

COUPON VALABLE SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON. VOUS OBTIENDEZ 10% D'ESCOMPTE (valable jusqu'au 31 déc. 77)

Les INSTALLATIONS de RADIO D'AUTO ROBERT (1977) Inc.

962 rue ROGER - GRANBY
378-3919 — 378-8111
(angle Martin - arrière Granby Autorama)

AU DOMAINE ARAMIS

24 DECEMBRE REVEILLON DE NOEL
Messe
31 DECEMBRE REVEILLON DU JOUR DE L'AN
Ballons-Flûtes.
REPAS CHAUD AU COMPLET
Danse Continue
9h. P.M. à la fermeture
ADM. 5.00 12 ans et moins 2.50
Pour Réservations;
DOMAINE CLUB ARAMIS INC
378-8844

ÉPARGNER C'EST FACILE ET CA COMMENCE CHEZ NOUS

PARISIENNE BRUCCIAM SEDAN

Le concessionnaire **GM** le plus important de la région

GABRIEL Lussier GRANBY LTÉE

OUVERT LE SOIR JUSQU'À 10 heures

715, Boul. Leclerc 372-9080

Pas de véritable pénurie d'énergie

La question de la pénurie d'énergie nous ramène aux considérations que nous avons émises antérieurement sur l'illusion et la réalité. Il n'y a pas de véritable pénurie d'énergie, les pénuries généralisées dont on a parlé font partie de la catégorie des illusions. Il y a cependant un manque réel d'énergie à bon marché. De fait, c'est le changement du prix relatif de l'énergie, plutôt que la possibilité de devoir faire face à des approvisionnements insuffisants en termes absolus dans un avenir proche, qui a affecté notre économie.

Les changements provoqués par les augmentations du prix de l'énergie ont été ressentis à tous les niveaux, tout en étant à caractère fondamental. La quasi-totalité de nos structures sociales et industrielles ont été édifiées en supposant que l'énergie continuerait d'être peu coûteuse. Les techniques centralisées de production et de distribution des grandes entreprises, la concentration de la population dans quelques centres urbains importants, la préférence manifestée pour les méthodes d'exploitation agricole à grande échelle et le choix des techniques de transport sont tous fonction de cette énergie peu coûteuse. Nous sommes, à un degré beaucoup plus poussé que nous ne le pensons à l'heure actuelle, des drogués de l'énergie.

Nous avons réagi à la "crise" de l'énergie en consacrant une part croissante de ressources à la recherche de nouvelles

sources ressemblant très fort à celles que nous avons exploitées pendant le siècle écoulé. L'énergie nucléaire, le gaz et le pétrole du Nord, les sables bitumineux et les méthodes de gazéification du charbon sont tous terriblement coûteux et sont symptomatiques de notre dépendance psychologique par rapport aux projets de production d'énergie sur une grande échelle.

Le prix que nous devons payer pour notre dépendance excessive par rapport aux projets énergétiques à forte intensité de capital sera élevé. Nous devons arriver à trouver les capitaux et les autres ressources nécessaires à l'élaboration de nouvelles techniques locales qui tiendront compte des conditions climatiques, des distances, des ressources et des caractéristiques du littoral de notre pays. Si nous avons besoin de nouvelles sources d'énergie — et il serait naïf de prétendre le contraire — il serait logique de s'orienter vers des formules à forte intensité de main-d'œuvre, telles que l'énergie solaire. Le Conseil des Sciences du Canada prédit que le chauffage solaire à lui seul pourrait être une industrie représentant \$10 milliards dans dix ans. Et combien d'emplois faudrait-il créer pour faire marcher une telle industrie, qui nécessiterait une multitude de petites compagnies s'occupant des activités de fabrication, d'installation, d'entretien et de service.

Une fois que nous aurons reconnu que nous ne pouvons vraiment pas nous permettre le luxe de produire une énergie

centralisée au moyen d'usines nucléaires, par exemple, nous commencerons à nous intéresser sérieusement aux énergies renouvelables. Elles s'avèreront non seulement moins coûteuses et moins dangereuses, mais contribueront aussi à la décentralisation de la société canadienne. Au Danemark à l'heure actuelle, par exemple, 40% des habitations sont chauffées avec des poêles à bois modernes et à haut rendement calorifique.

De même, l'accroissement du prix des produits pétroliers se charge déjà de rendre anachroniques les systèmes de production centralisés. Au cours des dernières années, nos politiques de centralisation à outrance se sont développées à un point tel que les consommateurs des provinces atlantiques du Canada en sont venus à manger des légumes et de la viande produits en Ontario. A mesure qu'il deviendra de plus en plus difficile d'ignorer les coûts des transports, la production se décentralisera pour se rapprocher des marchés de consommation finale.

Il convient de signaler en passant que production décentralisée n'est pas synonyme de production inefficace. Une grande partie de nos systèmes de production centralisée existent aujourd'hui parce que les gouvernements ont accordé des subventions pour financer le transport des marchandises, et parce qu'il est plus facile de faire connaître par la publicité les marques distribuées à l'échelle nationale.

La science, si avancée soit-elle, ne peut fournir aucune réponse

D'où vient donc cette créature unique qu'est l'homme?

Par George V. Cornell
De La Presse Associée

Comme une semence qui germe en saison, l'humanité est née de la poussière, elle a été façonnée d'un morceau d'argile. C'est ainsi que les Écritures décrivent ses origines: elle a été tirée des profondeurs de la terre, et tirée d'une substance informe.

Le crédit de cette création revient à Dieu, qui a assemblé les êtres humains avec leurs os et leurs tendons, qui a inventé leurs parties internes, les a recouvertes de peau et de chair, les a douées de pensée et de compréhension, et a mis des mots dans leurs bouches.

Tu l'as créé un peu moins parfait que Dieu, dit le Psalmiste, et tu l'as couronné de gloire et d'honneur.

L'homme est une créature unique, la seule qui puisse rire et pleurer, maîtriser le langage, penser de façon abstraite, produire des oeuvres d'art et des inventions, faire des projets. C'est un être qui peut prendre du recul et se juger lui-même.

L'homme est créateur en même temps que créé, il est séparé et pourtant influencé par son environnement, attaché et pourtant détaché, assujéti mais libre, conscient mais dissimulé dans le subconscient; il se souvient, s'émerveille, prévoit; il est rempli de désirs innombrables.

La Genèse dit qu'il est "fait à l'image de Dieu". Cela indique non pas une ressemblance physique, mais une parenté spirituelle. Bien qu'ils ressentent la puissance de ce lien, les hommes sont "pris au piège", dit l'Écriture. Contrairement aux autres créatures, ils sont "mal à l'aise", troublés par leur passé, incertains quant à l'avenir; ils sont imbus d'une tristesse latente, vaguement insatisfaits, languissants après quelque chose de plus.

Ils sont comme un rêve, comme l'herbe qui est renouvelée au matin, "mais qui se fane et s'étiolle quand vient le soir," dit le Psalmiste, et ils en sont douloureusement conscients.

Quel est le but de tout cela? Pourquoi, parmi les autres créatures, la lumière est-elle donnée à un homme dont la voie est cachée? demande Job. "Qu'est-ce donc que l'homme? Pourquoi m'as-tu choisi? ... Où est mon espérance?"

Ces questions relatives à la signification particulière de la vie humaine forment l'essence même de la Bible. Celle-ci n'est pas avant tout un livre de science, d'histoire, d'économie, de géologie ou de psychologie, bien qu'elle continue un peu de tout cela, mais son propos est d'abord d'étudier les potentiels de l'être humain.

La création

La Bible commence sur un thème élevé, la création de l'univers. "Creatio ex nihilo", disaient les premiers théologiens. La création à partir du néant.

C'est là l'acte initial d'où le monde est sorti, le moment propulseur, l'éclair de puissance qui a diffusé les atomes, les gaz et les rayons à travers le cosmos.

Née de ce cataclysme, "la terre était informe et vide, et l'obscurité l'enveloppait," dit le premier chapitre de la Genèse.

Et l'Esprit de Dieu était sur les eaux.

C'était le chaos initial, semblable à ce que certains scientifiques présumant avoir été la naissance et les premiers moments de la planète: une explosion formidable, qui a projeté au loin le système stellaire, dans un tourbillon de flammes, de vapeurs et de matière en fusion, produisant les constellations, les champs électromagnétiques, la gravitation, le système solaire et les planètes qui tournent autour.

Les données sont les mêmes

Il n'y a pas de différence entre la parole de Dieu et l'univers de Dieu," déclare le biologiste Harold Manner, de l'université Loyola à Chicago. M. Manner fait observer que toutes les données, même minimes, que la science découvre, proviennent des réalités déjà présentes dans le monde.

Dependant, la science ne connaît pas la source de ces premières énergies comme telles. Les Écritures offrent des indices fascinants sur l'élément générateur. En de nombreux passages, elles font allusion à un ingrédient particulier appelé "sagesse", et qui découle de l'intelligence divine.

Dans le Livre des proverbes, la "sagesse" prononce les paroles suivantes: "Le Seigneur m'a créée au commencement de Son ouvrage, ce fut le premier de Ses actes autrefois... Au moment où il n'y avait pas de profondeurs, j'ai été mis au monde... avant la première poussière du monde."

Quand Il a créé les cieux, j'étais là; quand Il a dessiné un cercle sur la face des profondeurs, quand Il a créé le firmament là-haut, quand Il a établi les fontaines des profondeurs... les fondations de la terre, alors j'étais à Ses côtés comme maître d'oeuvre.

Existence organisée

Cette "sagesse" semble diriger dans ses pulsations chaque particule d'exis-

tence physique, établissant un système d'élan et d'interaction dans tout l'univers.

"C'est ce que font les forces de la nature," déclare M. Richard C. Lewontin, zoologiste à Harvard. Et le psychanalyste Marc Oraison fait observer que la science prête souvent à la matière une omnisience que les théistes attribuent à Dieu.

Les pensées religieuses qui ont cours actuellement sont nées de la connaissance scientifique de ces impulsions inhérentes à l'énergie et à la matière, reconnues comme interchangeables par la physique moderne.

"Un "but subjectif", avait dit le regrettable mathématicien et physicien Alfred North Whitehead, dont l'analyse de ce phénomène avait donné lieu à la nouvelle conception scientifique.



Des génies extra-terrestres?

GENÈVE Reuter — Il y a trois ans, un écrivain français, Claude Vorilhon, racontait dans un livre l'extraordinaire rencontre qu'il avait eue avec des extra-terrestres dans le cratère d'un volcan proche de Clermont-Ferrand, dans le centre de la France.

Les extra-terrestres lui avaient transmis le message d'une "généocratie", autrement dit d'un gouvernement mondial des génies. M. Vorilhon avait été séduit par cette idée.

Il l'a reprise et développée dans un nouvel ouvrage intitulé "Généocratie" en

compagnie de quatre autres ouest-Européens-des Suisses et des Belges-qui ont fondé, quant à eux, le Mouvement pour la généocratie mondiale dont le siège est à Genève.

Le président de ce mouvement est M. Jean-Claude Reuille, un Suisse de 28 ans qui fait des études de marchés. Les trois autres membres sont un expert en ordinateurs, un psychologue et un homme d'affaires.

De son côté, M. Vorilhon-à 29 ans et habite une vieille ferme du Périgord avec sa femme et ses deux enfants — a fondé le "Raëlian", un mouvement religieux qui a pour but "de préparer la venue officielle de extra-terrestres sur la terre".

Ses quatre compagnons partagent ses convictions religieuses mais ont déclaré qu'ils ne voulaient pas que la religion soit associée à leur propre mouvement. Pour sa part, M. Vorilhon a indiqué que bien qu'il était l'auteur de la "Généocratie", il n'était pas membre du mouvement de la généocratie mondiale.

"Médiocratie"

Ce qui n'a pas du tout désarçonné les deux apôtres de la "généocratie" qui ont tiré à boulets rouges contre la démocratie telle qu'elle existe aujourd'hui.

"Ce que l'on appelle actuellement la démocratie est en fait une médiocratie, puisque ce sont les gens qui ont une intelligence moyenne qui sont les plus nombreux, et dont les décisions l'emportent lors des scrutins", a affirmé M. Vorilhon.

Quant à M. Reuille, il a déclaré: "La démocratie totale ne tient aucun compte de l'intelligence des électeurs, ce qui fait que le voix d'un Einstein ne vaut pas plus que celle du dernier des imbéciles, et comme il y a beaucoup plus d'imbéciles que d'Einstein, nous sommes sous une dictature de l'imbécillité".

M. Vorilhon a été interrogé à plusieurs reprises sur sa rencontre avec les extra-terrestres, mais à chaque fois, il s'est refusé à donner des détails.

"Une petite partie seulement de leur message, d'une demi page environ, avait trait à la généocratie. Ils ont simplement suggéré que soit formé un gouvernement mondial de génies", a-t-il indiqué.

M. Reuille s'est hâté d'enchaîner: "Nous ne disons pas que nous sommes des génies. Je ne suis président du Mouvement de la généocratie mondiale que jusqu'à ce que quelqu'un de plus qualifié que moi arrive. Nous appuyons seulement le plan d'une généocratie". Au sujet de cette dernière, M. Vorilhon a

mouvements et de leurs équilibres, le rassemblement des eaux sur la terre, l'éruption de la terre sortant des eaux, l'apparition de la végétation, des créatures rampantes, des poissons, des oiseaux et des autres bêtes.

Bien que la séquence suive généralement l'ordre postulé par la théorie évolutionniste, la Genèse emploie le mot hébreu "yom" ou "jour" pour désigner les phases successives. Ceux qui prennent la Bible littéralement croient qu'il s'agit d'une journée de 24 heures, mais la plupart des spécialistes affirment qu'il peut s'agir d'une période de temps plus longue.

"Avec le Seigneur, un jour est comme mille ans", dit le Livre des psaumes; et plus loin: "Car un millier d'années à Tes yeux n'est qu'une veillée nocturne".

Bouleversements prédits

La Genèse parle aussi de "grands monstres marins", et ailleurs dans les Écritures on trouve des allusions à des béhémotes et à des léviathans qui annoncent peut-être les dinosaures dont on a retrouvé les restes fossiles.

Les Écritures parlent de bouleversements extraordinaires et de transformations de la croûte terrestre, comme les déplacements et les déformations survenus aux premiers âges de la terre et dépeints par la géophysique moderne, et qui ont causé l'apparition de la plupart des continents qui se trouvaient d'abord sous l'eau.

Enfin, la Genèse dit: "Dieu a créé l'homme à son image, et Il les a créés mâle et femelle. Et Dieu les a bénis, et Dieu leur a dit: "Allez, multipliez-vous et peuplez la terre".

Selon l'anthropologue Margaret Mead, "la Genèse, compte tenu de son symbolisme, est une excellente explication de l'évolution humaine".

Le deuxième chapitre de la Genèse offre une description plus théologique de l'interdépendance du mâle et de la femelle et de cet état d'heureuse innocence qui existait dans l'Eden, et qui fut détruit par l'arrogance humaine.

Certains prétendent que le nom "Adam" représente un seul individu, tandis que d'autres croient que ce nom est un terme générique désignant la race humaine. C'est une question d'interprétation, mais le mot hébreu signifie simplement "homme".

Après que l'homme fut formé, poursuit la Genèse, Dieu "souffla" sur lui et il devint une âme vivante. À ce moment-là, la race humaine avait déjà sa qualité spécifique.

ajouté: "...C'est placer au pouvoir grâce à une démocratie sélective ceux qui ont une intelligence supérieure à la moyenne, et non pas ceux qui ont fait plus d'études dans de grandes écoles comme c'est le cas actuellement. Il y a des génies aussi bien parmi les ouvriers ou les paysans que parmi les ingénieurs".

Les génies

Mais dans le cadre de la généocratie, seuls les personnes ayant un coefficient intellectuel de 10 pour cent au-dessus de la moyenne environ 27,5 pour cent de la population-seraient autorisées à voter. Seules celles ayant un coefficient de 50 pour cent au-dessus de la moyenne à peu près un demi pour cent de la population pourraient prétendre à se faire élire à des fonctions officielles.

"Les autres sauraient que les décisions sont prises dans leurs intérêts", a précisé M. Vorilhon.

Il estime que le génie jusqu'à présent a eu mauvaise presse. "En fait, a-t-il dit, les génies sont des gens qui sont capables de faire face à tout et de trouver des solutions pratiques".

"De plus, aucun véritable homme de génie n'est en faveur de la violence", a-t-il ajouté.

La Voix de l'Est



Journal quotidien publié par
La Voix de l'Est Ltée
136, Principale, Granby

Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'Agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

Camelot		DANS LES ENDROITS NON DESSERVIS PAR CAMELOTS				
Par jour:	.25	Provo	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Samedi:	.40	Canada	6.00	18.00	36.00	70.00
Semaine:	1.40	Etats-Unis et autres pays	12.00	35.00	65.00	125.00
Année:	70.00					

Courrier de la deuxième classe Enregistrement No 0679

Berkeley condamné à 18 mois

COWANSVILLE — Le juge Bernard Légaré a condamné Douglas Berkeley, 20 ans, de Montréal, à une peine d'emprisonnement de 18 mois, hier, pour sa participation à un hold-up perpétré le 13 octobre dernier à la Banque Canadienne Impériale de Commerce de Frelighsburg. Passible de l'emprisonnement à perpétuité pour son geste, Berkeley a pu profiter

de la clémence du tribunal, suite à la remise d'une somme de \$600, qui constituait la balance non-récupérée de la somme volée à cette occasion et en raison d'un dossier judiciaire peu chargé.

Le 13 octobre dernier, Douglas Berkeley participait en compagnie de trois autres individus à un hold-up qui de-

vait leur procurer une somme approximative de \$1,700.

A la suite de ce vol, le quatuor était pris en chasse par les différents corps policiers de la région. Des barrages établis à divers endroits stratégiques permettaient à la force de l'ordre d'intercepter dans un temps relativement court les fuyards.

Lors de la comparution, Berkeley enregistrait un plaidoyer de non-culpabilité et optait pour un procès devant juge et jury. Il était par la suite cité à son procès aux Assises, lequel devait avoir lieu le printemps prochain.

Il devait cependant se raviser, puisqu'il offrait, hier, un plaidoyer de culpabilité après avoir choisi d'être jugé

par un magistrat seul.

Représenté par Me Jacques Rioux, de Montréal, Berkeley s'est présenté hier, devant le juge Bernard Légaré, au Palais de Justice de Cowansville.

Quelques minutes auparavant, son grand-père avait déposé en son nom un montant de \$600 au greffe, soit la somme comptant les \$1,700 perdus par la BCIC à l'occasion du vol.

Le geste posé par l'aïeul du prévenu n'aurait peut-être pas été nécessaire si les policiers avaient pu retrouver, dans un boisé de Granby, la somme manquante qui y aurait été abandonnée, selon Berkeley.

Toujours est-il que cette remise a eu pour effet de satisfaire jusqu'à un certain point le procureur de la couronne, Me Claude Noiseux, ainsi que le tribunal.

Cependant, justice devait être faite. Ainsi, la peine de 18 mois d'emprisonnement suggérée par la défense a été de nature à satisfaire le procureur de la Couronne qui en a fait état à la Cour.

Tenant compte du fait que l'accusé ne semblait pas un criminel d'habitude une introduction par effraction en 1976 figurait dans son dossier et qu'il était en détention préventive depuis le lendemain du vol qualifié, soit le 14 octobre, le tribunal a jugé

Un maire disparaît

La municipalité de Saint-Paul d'Abbotsford est en deuil de son maire, M. Rossaire Rainville, qui occupait ce poste avec courage et ténacité depuis 1973, alors qu'il avait été élu en remplacement de M. Raymond Paquette qui, lui-même avait achevé le mandat du maire Antonin Ménard décédé en février 1971. Avant d'être maire, M. Rainville avait été conseiller municipal de Saint-Paul de nombreuses années. C'est un homme qui aimait profondément son milieu et donnait à sa tâche de premier magistrat du village le meilleur de lui-même, selon le témoignage rendu à sa mémoire par ses plus proches collaborateurs.



Sa bonne foi le fait acquitter

Un dormant neuf pour \$2, c'est pas cher...

COWANSVILLE — Un citoyen de Lac Orford a été acquitté, hier, du récel de 27 dormants de chemin de fer, propriété du Canadien Pacifique, dormants que la police avait retrouvé sur sa propriété, située en bordure de la route 112, près d'Eastman, au début d'avril.

D'une valeur approximative de \$15 l'unité, ces dormants, qui sont utilisés pour soutenir les rails, avaient été payés \$2 l'unité. Daniel Faucher considérait donc avoir fait un bon marché.

L'offre lui était faite au début d'avril, soit quelques jours après le vol, par un inconnu qui était arrivé chez lui en camion. Considérant qu'il avait besoin de telles pièces pour prévenir l'érosion du terrain entourant sa propriété et croyant qu'il s'agissait de dormants usagers, il accepta l'offre.

Le marché fut conclu et les deux hommes commencèrent à décharger le camion dans lequel ils se trouvaient rangés. Ce faisant, Faucher fut quelque peu étonné de constater que les pièces créosotées étaient pratiquement neuves. Sans passer la remarque, — "on ne jette pas les choux gras", a-t-il signalé au tribunal — il paya \$2 pièce, dont un montant total de \$54.

Quand il les eut en sa possession, il débuta certains travaux. Des pièces furent posées ça et là, en face de la maison, tandis que les autres furent placées à l'avant ou à l'arrière de la résidence des Faucher, et ce, bien à la vue.

Le 10 avril suivant, il recevait la visite d'un agent de la Sûreté du Québec, détachement de Cowansville, et d'un enquêteur du Canadien Pacifique qui venaient s'enquérir de la provenance de ces dormants.

Ne connaissant absolument pas le nom de la personne de qui il les avait acquis, il ne put les renseigner davantage. D'ailleurs, il signa une déclaration en ce sens, déclaration qu'il remit au policier de la SQ.

Par la même occasion, les 27 dormants furent saisis en attendant que la plainte de récel soit portée contre lui.

Après avoir plaidé non-coupable à l'accusation, Faucher a été cité à son procès qui s'est tenu hier, au Palais de Justice de Cowansville.

Assumant lui-même sa défense, l'accusé a fait office d'avocat. Ne connaissant visiblement rien aux règles de procédure, il a reçu l'aide du tribunal.

Exprimant très clairement les motifs qui l'avaient fait accepter l'offre de l'étranger, Faucher a expliqué au juge Légaré qu'il arrivait couramment que de telles offres lui soient faites.

"Quelques fois on vient pour acheter des articles qui se trouvent sur mon terrain, ou pour en vendre", a-t-il dit.

Dans ce cas-là, "j'ai été pris dans un marché où ma bonne

foi a été trompée", a-t-il laissé entendre. Puis, prenant le tribunal à témoin, il questionna: "si j'avais su que les dormants avaient été volés, croyez-vous que je les aurais laissés bien en vue?"

Renvoi

Les explications plausibles de Faucher, de même que sa bonne foi apparente, n'ont pas seulement convaincu le tribunal mais également le procureur de la Couronne qui ne fit aucune argumentation, se contentant simplement de signaler que tout ça se pouvait fort bien.

Le juge Légaré a donc renvoyé la plainte de récel, acquittant par le fait même l'accusé qui n'a pas manqué de dire au tribunal qu'il avait eu sa leçon.

Cinemas LES GALERIES DE GRANBY

<p>FRISSONS <small>H.A.S.S.</small></p> <p>CHOC après CHOC après CHOC!</p> <p>une minute ils sont tout d'af...</p> <p>SOUDAIN</p> <p>RAGE</p> <p>prenez ça ne vous arrive pas!</p> <p>MARILYN CHAMBERS</p> <p>Cinéma #1 Samedi 8:15 9:15 10:15 11:15 Rage 7:00</p>	<p>LES INVAINCUS <small>H.A.S.S.</small></p> <p>L'ESPACE</p> <p>METEZ VOUS!</p> <p>LA BATAILLE DU 30 PARALLELE</p> <p>Cinéma #2 Samedi dimanche 8:15 9:20 10:15 11:20 Bataille 7:00</p>	<p>Et si tu n'en veux pas...</p> <p>Elles vous fenteront... Si vous les laissez faire!</p> <p>Cinéma #3 ALLEZ LAISSEZ VOUS FAIRE</p> <p>elles s'en donnent à coeur joie</p> <p>Cinéma #3 Samedi dimanche 8:15 9:15 10:15 11:15 L'Espace 7:00</p>
---	--	---

À tous nos lecteurs et supporteurs
Joyeux Noël
et
Bonne et Heureuse
Année 78

SYNDICAT NATIONAL
DES EMPLOYÉS DE LA
VOIX DE L'EST (C.S.N.)

POSSIBILITE DE FAIRE CARRIERE

Une importante compagnie canadienne d'engurgure internationale recherche, pour la région de Granby, Cowansville et St-Jean, une personne capable d'assumer, à courte échéance, un poste de responsabilité. Celle-ci doit posséder une bonne formation de base et une certaine expérience des relations avec le public. Nous sommes prêts à investir beaucoup dans la formation de la personne qui, désireuse d'améliorer sa situation actuelle, répondrait à nos exigences.

Si vous êtes intéressé(e) appelez le gérant au:

372-5957
Granby.

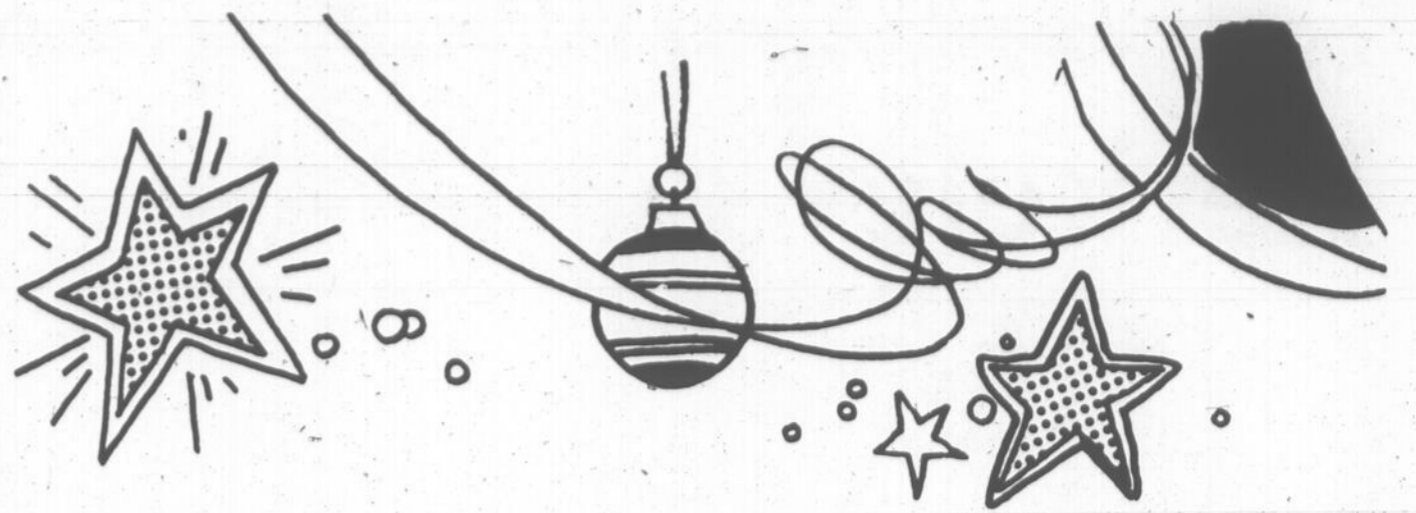
C'est bientôt Noël

Chez nous vous trouverez l'exclusivité

PLUS QUE 5 JOURS pour magasiner d'ici Noël

NOTRE SÉLECTION DE CADEAUX EST GRANDE ET VARIÉE

Charles Hubert
150 PRINCIPALE (angle Johnson)
GRANBY
372-3221 — 372-6606



FESTIN DE

SAUCE
GAZA B.B.Q.
ou Hot Chicken,
bte 14 oz. tin **.28**

BETTERAVES
MARINÉES
HABITANT
bocal 24 oz. **.55**

MARINADES
SUCRÉES
HABITANT,
cont. 24 oz. **.89**

SHORTENING
CRISCO
bte 3 lb tin **1.89**

ANANAS
TRANCHÉS
DEL MONTE
Canada
Fantaisie
bte 28 oz. **.64**

POIRES BARTLETT
DEL MONTE
en moitiés,
Canada Fantaisie,
bte 28 oz. **.64**

COCKTAIL AUX
FRUITS
DEL
MONTE
Canada
Fantaisie, 28 oz. **.64**

PÊCHES
DEL MONTE
Canada Fantaisie,
moitiés ou
tranchées
bte 28 oz. **.64**

CAFÉ MOULU
RÉGULIER
MAXWELL
HOUSE
sac 16 oz. **3.49**

LAIT CONDENSÉ EAGLE BTE 14 OZ. TIN .89	SOUPE LIPTON POULET & NOUILLES, 2 ENV. .39
MÉLANGE A CROUTE A TARTE MONARCH BTE 18 OZ. .65	CHOCOLAT INSTANTANÉ NESTLÉ QUIK BTE 32 OZ. 2.19

BISCOTTES GRIELLE, IMPORTÉES DE
FRANCE, SALÉES OU NON SALÉES, 32's **.83**

CRISTAUX RISE N SHINE,
SAVEUR À L'ORANGE 4 ENV. 3.4 OZ. **.69**

CHOCOLAT LOWNEY
ROSETTES, PASTILLES, MACARONS,
NOIX & RAISINS ASS. 8 OZ. **.99**

CHEDDEES CHRISTIE,
AMUSE GUEULE, 150 g **.49**

CAPITAINE BON SEL CHRISTIE
BAGUETTES 10 OZ. TWISTS 9 OZ. **.55**

GÂTEAUX AUX FRUITS
"MÉTRO"

1 LB .95	2 LB 1.79
3 LB 2.79	4 LB 3.45

JUS DE TOMATES
DEL MONTE
CANADA
FANTAISIE 19 OZ. **.27**

OLIVES GATTUSO ESPAGNOLES FARCIES, CONT. 20 OZ. 1.47	OLIVES NATURE REINE GATTUSO CONT. 20 OZ. 1.19
--	--

PRODUITS SURGELÉS

PÂTE
AU POULET,
OU DINDE
ST-HUBERT 8 OZ. **.69**

MCCAIN HARICOTS,
COUPE FRANÇAISE, VERTS 10 OZ. **.35**

GÂTEAUX A ÉTAGES SARA LEE,
SAVEURS VARIÉES, 13 OZ. **.88**

FRASER VALE:
FRAMBOISES 15 OZ. **.89**

HONEY DEW:
ORANGEADE, 12.5 OZ. **.59**

GARNITURE À TARTE VACHON AUX CERISES, BTE 19 OZ. .89	CAFÉ INSTANTANÉ MAXWELL HOUSE, BOCAL 10 OZ. 4.89
FARINE FIVE ROSES, 7 LB 1.19	22 LB 3.59

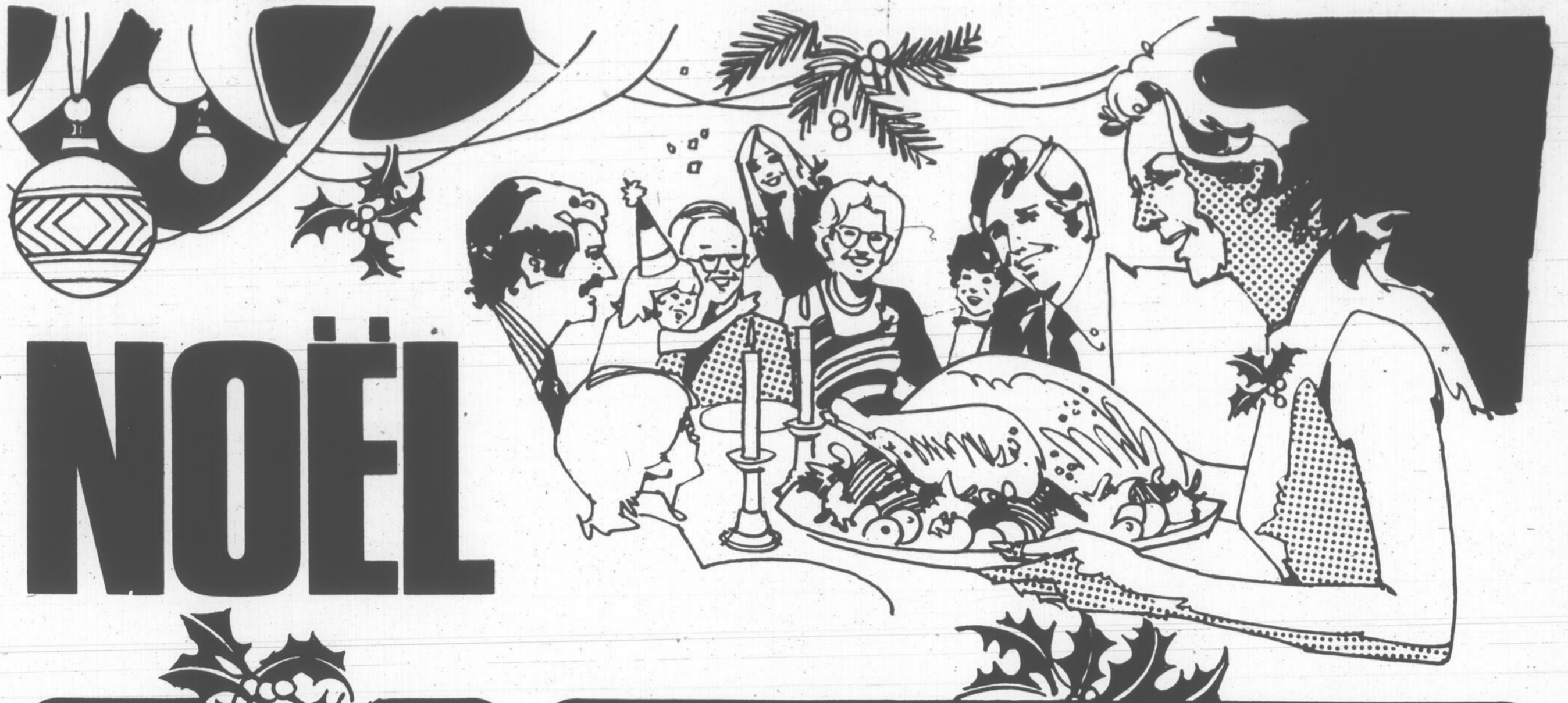
GARNITURE À DESSERT
DREAM WHIP BTE 3 OZ. **.59**

BREUVAGE EN POUÏRE QUENCH,
SAVEURS VARIÉES, BTE 660 g **1.59**

POUDRE POUR GELÉE JELL-O,
SAVEURS VARIÉES, BTE 3 OZ. **.22**

CHOCOLAT CHIPS BAKER
SEMI-SUCRÉ 12 OZ. **1.49**

PÂTE A SANDWICH CORDON BLEU
PAK 4/3 OZ. **1.09**



NOËL

**KETCHUP
AUX TOMATES
HEINZ**

btle 32 oz. **.99**

- CHAMPIGNONS**
ELBEE, TIGES & MORCEAUX, BTE 10 OZ. **.69**
- JUS D'ORANGE**
SUNKIST JARRE 48 OZ. **1.21**
- POUDING INSTANTANÉ JELL-O**
SAVEURS VARIÉES, BTE 4 OZ. **.33**
- NOIX DE COCO**
PREMIUM BAKER 7 OZ. **.78**
- SAUCE BBQ**
MÉTRO, ENVELOPPE 1.6 OZ. **.21**
- BEST BRANDS:**
BOULES DE CHOCOLAT (SAC POLYNET) 300 g **1.99**
- BEST BRANDS:**
BAS DE NOËL 4 OZ. **.79**
- BEST BRANDS:**
PETIT AUTOBUS (CHOCOLAT PUR) 2 OZ. **.79**
- BEST BRANDS:**
PÈRE NOËL CHOCOLAT PUR 2½ OZ. **.69**
- BEST BRANDS:**
CANNES DE NOËL 24's **.69**
- BISCUITS LIDO,**
SUPRÊME, GRAHAM, ÉCLAIRS À LA GUIMAUVE, ENROBÉS, 450 g **1.03**
- UN CAFÉ AU GOÛT DIFFÉRENT**
CAFÉ VAN HOUTTE
BRUN 16 OZ. OU NOIR 12 OZ. **5.49**
- TARTE À LA FERLOUCHE MOREL**
18 OZ. **.89**
- CROUSTILLES HOSTESS**
JULIENNE, RÉGULIÈRES OU SEL ET VINAIGRE, 125 g **.59**
- ARACHIDES KRISPY KERNEL:**
BLANCHES, ESPAGNOLES, OU BBQ, CELLO 30 OZ. **1.79**
- PAPIER DE TOILETTE**
FACELLE ROYALE BLANC OU ASS. PAQUET 4 ROUL. **1.08**
- PAPIER- MOUCHOIRS**
FACELLE ROYALE BLANC OU ASS. BTE 100F. **.55**

JEUNES DINDONS congelés Canada Cat. "A" Toutes grosseurs LB .79	FESSE DE JAMBON MERITE prêt à servir découennée, sans jarret, un bout ou l'autre LB 1.38
DIND-O-JUS FLAMINGO Imprégnées Congelées Canada Cat. "A" Toutes grosseurs LB .99	CREVETTES HIGH LINER pelées déveinées congelées Sac 12 oz. 3.79
BACON SANS COUENNE MERITE 1 lb 1.25	PORC HACHÉ pour vos tourtières (PRODUIT DÉCONGELÉ) LB .88
SAUCISSES FUMÉES, MERITE 1 lb .89	TOURTIÈRE MERITE 16 oz. .88
SAUCISSE SALAMI COORSH TOUT-BOEUF 10 oz. .99	CRETONS TAILLEFER 10 oz 1.05
BOEUF FUMÉ COORSH TRANCHÉ 2 oz 4/1.39	SALADE DE CHOUX TAILLEFER 32 oz .89
SAUCISSON BOLOGNE MERITE MORCEAU 2 lb/plus LB .65	PÂTÉ AU POULET LA BELLE FERMIÈRE 8 oz .75
SAUCISSES PORC/BOEUF BOEUF MERITE lb .83	

 ORANGES de Californie SUNKIST NAVEL grosseur 113 dz .98	POIRES ANJOU produit des États-Unis Canada de fantaisie grosseur 150 3 lb .99
RAISINS ROUGES EMPEREUR produit des États-Unis cat. Canada No 1 lb .49	ÉCHALOTES 2/39 produit des États-Unis .39
	RADIS produits des États-Unis cello 1 lb .33
	CANNEBERGES fraîches produits des États-Unis cat. Canada No-1 cont. 1 lb .39

- ADOUCCISSEUR À TISSUS**
FLEECY, CONT. 176 OZ. **1.99**
- DÉTERSIF EN POUDRE TIDE**
10 LB **4.89**
- SERVIETTES DE TABLE MÉTRO,**
BLANCHES ASSORTIES PAQUET 250s **1.09**
- DÉTÉRGENT LIQUIDE IVORY**
CONT. 32 OZ. **1.19**
- PAPIER ALUMINIUM ALCAN, 18" x 25'** **.99**
- CIRE LIQUIDE FUTURE JOHNSON,**
CONT. 27 OZ. **1.98**

LES SPÉCIAUX
D'ÉPICERIE SONT
EN VIGUEUR
JUSQU'AU
31 DÉCEMBRE 1977

LES SPÉCIAUX
DU DÉPARTEMENT
DES VIANDES
ET DE CELUI
DES FRUITS ET
LÉGUMES SONT EN
VIGUEUR JUSQU'AU
24 DÉCEMBRE 1977



Nouvelles Régionales

Procédure d'enregistrement pour le règlement 354 cette semaine à Bromont

BROMONT (JdB) — La procédure d'enregistrement relative à l'adoption du règlement 354 se déroulera mercredi et jeudi, et comme aucun citoyen des zones contigües à cette touchée par ce changement de zonage n'a demandé, par voie de requête, d'être consulté, seuls trois contribuables auront le droit de réclamer la tenue d'un référendum à ce sujet.

Il faut souligner que l'un des trois contribuables autorisés à se prévaloir de la procédure d'enregistrement est la ville de Bromont elle-même.

Ce règlement 354 a déjà soulevé beaucoup de bruit; en effet, il propose comme on s'en souviendra, de zoner industriel une partie du lot 96

située entre la rue Des Carrières. Ce changement de zonage devrait permettre l'implantation d'une petite industrie "le Bronze artistique".

Lors de la présentation de ce règlement à l'assemblée mensuelle du conseil de novembre dernier, plusieurs citoyens s'étaient élevés contre l'adoption du règlement 354 qui détruirait le plan d'urbanisme et de zonage confectionné par la ville de Bromont tout en risquant de détériorer l'environnement ambiant. Suite à ces représentations, le conseil municipal avait décidé de surseoir à l'adoption de ce règlement et de réexaminer la question.

Au cours de l'assemblée de décembre, le règlement 354 a

été adopté par le conseil, après avoir été approuvé par le comité plénier; cette façon d'agir n'a guère été prise par plusieurs citoyens dont Mme Eleanor Entwistle qui a décidé d'adresser une lettre aux membres du conseil ainsi qu'au président du Comité des citoyens de Bromont, lettre dure dans laquelle elle déclare que les conseillers ont perdu la face ainsi que le respect et la confiance que beaucoup de citoyens bromontois avaient mis en eux.

Mme Entwistle fait remarquer que le conseil vient d'accepter qu'une porcherie s'établisse au milieu du village, qu'une zone industrielle

soit ouverte en plein secteur résidentiel, tout cela regarde fort mal quant à elle, surtout, ajoute-t-elle, que d'autres changements de zonage suivront peut-être et qui sait ce qu'ils seront.

Quoiqu'il en soit, la question sera définitivement réglée cette semaine, puisque étant donné le petit nombre de personnes impliquées dans la procédure d'enregistrement, il est évident qu'il sera inutile de recourir à la tenue d'un référendum. Ceux qui demanderont la tenue d'une consultation populaire, seront contre l'adoption du règlement de zonage, à trois il pourrait difficilement en être autrement.

Amiante PQ?

MONTREAL (PC) — Les résultats d'un sondage effectué, demande de l'Association des mines d'amiante du Québec (AMAQ), par le Centre de recherche sur l'opinion publique (CROP) révèle que la population du Québec en général, et celle de la région de l'amiante en particulier, s'opposent majoritairement à l'acquisition par le gouvernement de l'industrie de l'amiante.

Le même sondage montre que le "symbole" de l'amiante au Québec a considérablement évolué au cours des ans. Les compagnies d'amiante sont aujourd'hui perçues comme de bons employeurs, contribuant grandement à la croissance économique du Québec et investissant beaucoup pour favoriser le développement de l'industrie.

Le sondage de CROP, effectué en août-septembre 1977, a été mené auprès de 1,500 personnes, dont 500 dans la grande région de l'amiante et 1,000 dans l'ensemble du Québec. Il avait notamment pour objet d'évaluer la perception actuelle de l'industrie minière de l'amiante par les Québécois. Selon les résultats parus dans le Bulletin de l'AMAQ, 14,7 pour cent seulement des répondants de la région de l'amiante et 20,2 pour cent des personnes interrogées dans l'ensemble du Québec favoriseraient la nationalisation de toutes les compagnies, alors que 8,8 pour cent de la population régionale et 11,3 pour cent de la population générale se sont dits d'accord avec l'idée d'acquiescer quelques-unes des compagnies. A l'opposé 58,1 pour cent des répondants estiment que le gouvernement devrait laisser l'initiative du développement de cette industrie aux compagnies privées ou leur accorder des subventions pour développer le secteur manufacturier. Pour la région de l'amiante, 63,9 pour cent des répondants sont de cet avis.

Coup d'oeil

Question du député

COWANSVILLE — M. Armand Russel, député de Brome-Missisquoi à l'Assemblée Nationale, se pose plusieurs questions. Tout d'abord, il voudrait savoir combien il y a eu de faillites dans la province du 1er janvier 1976 au 31 décembre 1976, et combien il y en a eu du 1er janvier 1977 au 1er septembre 1977 sur le même territoire... Deux questions pour établir une comparaison, sans l'ombre d'un doute.

Rôle déposé

BEDFORS — Le Canton de Bedford a déposé son rôle d'évaluation pour l'année 1978, le montant des valeurs imposables s'élève à \$3,544,800 et celui des valeurs non imposables à \$25,400. Il ne s'agissait que d'une remise à jour et le rôle représente environ 80% de la valeur réelle des propriétés. C'est sur cette base qu'il est évalué par les Commissions scolaires du territoire.



Développement TOUTE ÉPREUVE

Apportez-nous votre pellicule, nous vous offrons...

- 1. PHOTO À TOUTE ÉPREUVE**
- 2. PELLICULE PHOTO DE RECHANGE**
- 3. SERVICE RAPIDE ET SÛR**

Si pour une raison quelconque la photo ne vous plaît pas, retournez-la avec l'enveloppe originale K mart et vous serez entièrement remboursés. (DURÉE LIMITÉE 30 JOURS)

Nous vous donnons une pellicule photo couleur quand vous apportez votre pellicule à faire développer et tirer. (Le coût de pellicule de rechange inclus dans le prix du développement.)

Satisfaction assurée.

Finition photo à toute épreuve plus ces coupons économiques vous feront épargner!

Kmart COUPON ÉCONOMIQUE
Ce coupon vaut

50¢

Remboursable sur votre prochain développement et tirage de pellicule.

Offre valable seulement sur la pellicule couleur. Le coupon doit être retourné avec la commande. Date d'expiration le 14 janvier 1978.

Kmart OFFRE SPÉCIALE

Retournez ce coupon chez votre plus proche K mart et bénéficiez d'une de ces offres!

- TIRAGE GRATUIT DE 2 PHOTOS (du même négatif)
- AGRANDISSEMENT COULEUR 5" x 7" GRATUIT

Indiquez votre choix dans la case à gauche. Le coupon valable pour une offre. Date d'expiration le 14 janvier 1978.

Cette offre prend fin samedi 14 janvier 1978. Ne la manquez pas!



ACCEPTÉES Chez votre magasin

Kmart plus proche...

Tout le monde à la recherche de LA DOUCEUR!

Partout au monde, on recherche la douceur. Et une fois de plus, Rothmans s'impose avec une nouvelle cigarette superbe... la Rothmans Spéciale Douce.



Elle est faite des meilleurs tabacs de Virginie, sélectionnés spécialement par les experts de Rothmans. Son filtre, de composition purement naturelle, assure un équilibre idéal entre filtration et saveur douce et légère. A tous les égards... une cigarette de qualité signée Rothmans.

Essayez-en un paquet aujourd'hui. Vous-vous en félicitez!



Savourez le bon goût Rothmans dans une cigarette spéciale douce!

En longueur King Size et Régulière

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette - "goudron" 12 mg, nic. 0.9 mg.

Le choix des chroniqueurs canadiens

Guy Lafleur, l'athlète de l'année

Guy Lafleur a été choisi l'athlète canadien par excellence à l'issue d'un scrutin des chroniqueurs sportifs de la Presse Canadienne. L'aillier droit de 26 ans l'emportait facilement devant le botteur Dave Cutler, du Edmonton, qui a établi un

nouveau record de la Ligue Canadienne, avec 50 placements cette saison, et Tony Gabriel, du Ottawa, qui a dominé la Lcf pour les réceptions. Lafleur avait terminé deuxième derrière le sauteur Greg Joy, de Vancouver,

l'année dernière. L'athlète de Thurso a dominé la Lnh avec 136 points, dont 56 buts, nouvelle marque pour un ailier droit. Il est également le seul, avec Bobby Orr, à mériter les trophées du joueur le plus utile, en saison régulière et

durant les éliminatoires, exploit réussi deux fois par Orr. Il a aussi été choisi sur la première équipe étoile une troisième année d'affilée et a reçu le trophée du joueur le plus utile par l'Association des joueurs. Lafleur a en outre établi

une nouvelle marque en obtenant au moins un point durant 28 matches d'affilée, et a terminé premier chez les marqueurs des éliminatoires, avec 26 points, un de moins que le record détenu depuis 1970 par Phil Esposito.

Marathon de Boston. Le champion mondial de vitesse en salle, le patineur Gaétan Boucher, de Ste-Foy,

Gordie Howe, alors avec Houston dans l'Amh, Dionne, et le botteur Don Sweet, de même que le bloqueur défensif

Glen Weir, tous deux des Alouettes, ont également reçu des votes de première place.



GUY LAFLEUR

L'étoile du Canadien doit encore mériter le trophée Lady Byng, accordé la saison dernière à Marcel Dionne, du Los Angeles, qui avait terminé la saison avec 14 points de retard sur Lafleur, mais seulement 12 minutes en pénalités, contre 20 pour l'aillier du tricolore.

254 points Lafleur a récolté 69 premières places, 19 de deuxième et neuf de troisième sur les 100 bulletins, pour un total de 254 points, contre 107 (14-23-19), pour Cutler et 66 (6-18-12), pour Gabriel.

Gilles Villeneuve, de Berthier, champion canadien en course automobile; et pilote pour l'usine Ferrari, a terminé quatrième avec 63 points, devant le Torontois Jerome Drayton, gagnant du

"Chapeau bas" au CRL

Le Conseil Régional des Loisirs Richelieu-Yamaska est un organisme qui n'a sûrement plus besoin de présentation. Un mélange de permanents et de bénévoles, le CRL voit à la bonne marche des loisirs régionaux et à tout ce que cela comporte. Les Jeux du Québec constituent une des visées majeures du CRL. Mais avant la présentation de ces événements annuels, des milliers d'heures de travail sont consacrées à l'organisation et surtout à la bonne planification de tous les loisirs dans Richelieu-Yamaska.

Le plus jeune des derniers nés du CRL est sans aucun doute le gala annuel des "Méritas", présenté à Granby pour une seconde fois, jeudi dernier.

Initiative mise de l'avant en 1976, le gala a déjà pris des proportions fantastiques. A preuve, cette assistance de plus de 400 personnes qui avaient répondu à l'invitation, jeudi. On venait des quatre coins de la région Richelieu-Yamaska.

Cette soirée a fait ressortir davantage le bénévolat qui prône au CRL et surtout l'excellente santé du sport amateur dans notre région. Même si Richelieu-Yamaska n'a pas encore remporté le drapeau des Jeux du Québec, cela ne veut pas dire que le sport amateur se porte mal chez nous. Bien au contraire et, nous en avons une preuve frappante au dernier gala des Méritas.

Le CRL est encore un organisme très jeune. Mais les progrès réalisés au cours des trois ou quatre dernières années démontrent que ceux et celles qui oeuvrent et qui travaillent dans le groupe ne se croisent pas les bras. On recherche toujours du nouveau, des idées susceptibles d'améliorer les loisirs de nos jeunes et aussi des adultes qui veulent obtenir une part du gâteau. Il y a encore du travail à faire, sans aucun doute. Mais ce qui a été fait jusqu'à maintenant constitue une garantie pour l'avenir. Quant au Gala des Méritas, il a été créé

et des succès qu'il nous permet de vivre.

La pléiade d'athlètes honorés en a fait réfléchir plusieurs. Le palmarès de chacun était étonnant; la grande majorité l'ignorait. Nous possédons, dans notre propre région, dans nos propres villes et villages, des gars et des filles qui possèdent déjà un dossier international, grâce à leurs performances, que ce soit en natation, en tir à l'arc, en cyclisme, en haltérophilie ou dans une autre discipline.

A moins que je fasse erreur, tous les athlètes ont connu leurs premières armes chez nous et se sont fait connaître par l'entremise du CRL qui les a lancés dans des compétitions d'envergure, via les Jeux du Québec en premier lieu, puis sur une plus haute échelle par la suite. Le CRL n'est pas un organisme hors d'atteinte. Si tel était le cas, autant de personnes ne se seraient pas déplacées de Sorel, de Montréal, et d'ailleurs, jeudi dernier, pour fêter, avec ses dirigeants, nos jeunes athlètes.

Mais ce qui est encore plus important c'est de savoir que le CRL est appuyé en tout temps par des organismes locaux qui constituent les mains et les jambes, rattachées à un corps en excellente santé. Sans les différents mouvements municipaux et paroissiaux, le CRL ne pourrait pas fonctionner sur une aussi haute échelle. Il faut des membres pour qu'un corps ait son utilité. Le CRL le sait très bien et il n'a pas manqué de le souligner au dernier gala.

De là ressort l'importance de participer et surtout, de faire participer nos enfants à toutes les activités organisées chez nous, par nos bénévoles.

Cela m'amène à rappeler que Granby, au début de février prochain, sera le site des finales régionales des Jeux du Québec. Durant plusieurs jours, des milliers de jeunes athlètes, garçons et filles, envahiront nos rues, nos gymnases, notre piscine, nos pentes de ski pour compétitionner en vue de se tailler une place aux finales provinciales des Jeux d'hiver, qui seront tenues à Amos à la fin de février.

Durant ces jours de compétitions, nous comprendrons plus encore le besoin d'être du Conseil Régional des Loisirs de Richelieu-Yamaska. D'ici là, préparons-nous physiquement et mentalement à relever ce grand défi; à faire savoir au CRL qu'à Granby, nous les appuyons sans restriction.

Et d'ici là, chapeau devant tous les responsables du CRL pour les grands moments que nous avons vécus jeudi dernier. Félicitations aux athlètes élus. Aux autres qui ont raté l'honneur ultime aux Méritas, reprenez vos manches en vous disant qu'en 1978, vous serez les élus.

avec



bernard brodeur

pour vivre longtemps, à mon avis. Le succès remporté jeudi soir dernier ne peut laisser indifférent ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent aux loisirs de nos jeunes, mais aussi les apprentis qui s'interrogent souvent sur le bien-fondé de tel ou tel organisme. La critique est souvent trop facile. Aussi, lorsque nous vivons un événement comme celui de jeudi, il faut s'empresseur de crier à haute voix la présence d'un organisme comme le CRL

JOYEUX
NOËL
ET
BONNE
ANNÉE

La direction et le personnel s'unissent pour vous offrir leurs meilleurs vœux

L'EQUIPE DES BONS DIABLES

Paul Nadeau et Roland Mercier, propriétaires. Jean Blaquière, directeur des ventes; André Touchette, Paul Ménard et Marcel Drolet, représentants des ventes. Roger Gaumond, gérant du service; André Thivierge, gérant des pièces; Mario Patenaude, comptable.

922 PRINCIPALE
TEL. 378 - 9063



Firestone®



2 POUR
\$49.90

AVANT:
ORDINAIRES

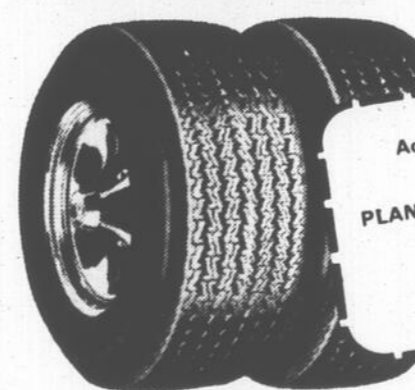
DELUXE
CHAMPION
POLYESTER
B78/13

SNOW
CHAMPION
A78/13
B78/13
C78/14

ARRIÈRE:
HIVER

DELUXE CHAMPION
POLYESTER

UN MORDANT:
SNOW CHAMPION
4 PLIS POLYESTER



Achetez maintenant et
RENSEIGNEZ-VOUS
sur notre
PLAN DE PAIEMENT À 90 JOURS
ou présentez votre carte

DIM.	PRIX de la VENTE	PRIX PAR 2
D78/14	\$27.30	\$54.60
E78/14	28.35	56.70
F78/14	29.42	58.84
G78/14	30.59	61.18
H78/14	32.69	65.38
G78/15	30.59	61.18
H78/15	32.69	65.38

AVEC FLANC BLANC: \$3 DE PLUS PAR PNEU

DIM.	PRIX de la VENTE	PRIX PAR 2
D78/14	\$25.95	\$51.90
E78/14	26.40	52.80
F78/14	26.95	53.90
G78/14	29.25	58.50
H78/14	31.95	63.90
F78/15	26.95	53.90
G78/15	29.25	58.50
H78/15	31.95	63.90

AVEC FLANC BLANC: \$3 DE PLUS PAR PNEU

MONTAGE COMPRIS — PROFITEZ DU CRÉDIT Firestone

AVEC CE COUPON

ALIGNEMENT

\$8.88

LA PLUPART
DES VOITURES

DATE D'EXPIRATION: 31 DÉC. 1977

DÉCOUPEZ - ÉCONOMISEZ

FOURGONNETTES & PICK-UPS
TRACTION ALL SEASON

\$38.95

MONTAGE COMPRIS 670/15
6 plis

DIM	PLIS	PRIX
650/16	6	\$42.95
700/15	6	44.95
700/16	6	48.95
750/16	8	58.95
670/15	TU6	42.95

CÂBLES POUR
BATTERIE D'APPOINT

\$3.59

ARTICLES COMPARABLES:
\$9.99

EN PRIME
COUPONS D'ENTRETIEN
D'UNE VALEUR
DE PLUS DE \$50

Magasins
Firestone

PROFITEZ DU CRÉDIT
Firestone® OU
VISA

535 Principale Granby

378-9041

Du 19 au 29 janvier prochains

Du nouveau au Tournoi National de Granby

GRANBY (BB) — A l'approche de la joyeuse période des fêtes, les Granbyens et les Granbyennes, malgré tout le travail que cela entraîne, ne peuvent s'empêcher que le premier grand événement de l'année qui s'en vient approche rapidement. Dans moins de trois semaines, en effet, 19 jours seule-

ment après l'arrivée de l'an nouveau, le Palais des Sports de Granby bourdonnera d'activités avec la présentation du grand Tournoi National de hockey bantam de Granby. Cet événement annuel fait maintenant partie des meubles à Granby, si on nous permet l'expression. Après les fêtes, c'est

l'occasion magnifique de se retremper dans l'atmosphère du hockey et surtout, de voir venir des jours plus longs puisqu'après le tournoi... c'est février qui s'amène déjà. Denis Dumas, qui mène encore la barque cette année, ainsi que toute son équipe de bénévoles sont au travail depuis des mois déjà.

"L'organisation, même si elle devient une sorte de routine, exige toujours autant de travail et de longs préparatifs. Nos invitations ont été envoyées depuis plusieurs semaines déjà et, s'il fallait commencer le tournoi dès demain, nous aurions déjà toutes nos équipes", nous a déclaré hier Denis Dumas. Ce dernier a souligné que plus de 300 invitations avaient été envoyées à différentes équipes du Québec et des autres provinces. A date, 200 équipes ont répondu qu'elles étaient prêtes à tenter leur chance dans ce prestigieux tournoi, devenu le plus réputé de l'année au Québec, dans la classe bantam.

"La réputation de notre tournoi n'est plus à faire et cela est dû aux nombreux bénévoles qui en ont fait une organisation rentable et enviable de plusieurs. Mais, cette belle réputation nous cause des ennuis. Nous refusons toujours de faire un genre de "tournoi fermé", sur invitation seulement. C'est pourquoi nous lançons les invitations aux quatre coins du pays. Après cela, il nous faut faire un choix. Cette année encore, nous devrons nous en tenir à 135 équipes", ajoute Denis.

DU NOUVEAU

Mais, les sportifs qui sont toujours impatients de voir arriver ce tournoi national verront du nouveau en 1978. En effet, dans le cadre de la compétition qui se tiendra du 19 au 29 janvier prochains, une autre bataille sera livrée.

L'organisation a en effet confirmé son intention de présenter un tournoi rotation, dans le cadre même des activités normales. Cinq équipes, soit les Vics, les Voyageurs d'Ottawa

et trois autres qui seront désignées plus tard, participeront à ce tournoi spécial, tout en disputant leurs rotations régulières de l'autre compétition. Le champion du tournoi rotation se méritera la super trophée Coca-Cola.

A l'annonce de cette nouvelle, on a aussi confirmé que les ligueurs Nationales de Granby avaient de nouveau accepté la commandite de tout le tournoi. "Une nouvelle des plus réjouissantes, de dire Denis, qui nous assure de la survie du tournoi. Je le remercie sincèrement, au nom des jeunes."

PRÉSIDENT D'HONNEUR

Comme par le passé, le Tournoi National de Granby sera parrainé par une vedette connue. Le président d'honneur n'a pas encore été choisi. On mentionne les noms de plusieurs vedettes du Canadien, mais il faudra attendre quelques jours encore avant d'en connaître l'identité officielle.

LES PASSES

Enfin, les passes donnant droit à assister à toutes les rencontres du tournoi ont été mises en circulation il y a quelques jours déjà. D'ici le 10 janvier prochain, les sportifs pourront se procurer ces passes à un prix spécial, soit \$7.50 pour les adultes au lieu de \$10 et \$3.50 pour les enfants de 14 ans et plus, au lieu de \$5. Cette offre spéciale prendra fin le 10 janvier.

Enfin, nous avons appris que le ministre Charron pourrait effectuer une visite au tournoi de Granby. Ayant appris que M. Charron serait dans la région vers le 26 janvier, les organisateurs se sont empressés de l'inviter. On espère tous qu'il sera de la fête. Le tout sera confirmé plus tard.

Donc, à votre agenda de 1978, inscrivez maintenant les dates du 19 au 29 janvier, car le Tournoi National de hockey bantam de Granby demeure toujours l'affaire de tous les citoyens de Granby.

À TOUS LES BÉNÉVOLES



RÉJEAN VEILLETTE
PRÉSIDENT

- COLLABORATEURS
- BIENFAITEURS
- PROFESSEURS
- COMMANDITAIRES
- FOURNISSEURS
- LE PERSONNEL
- ET LES AUTORITÉS

LES LOISIRS DE GRANBY Inc.

offrent leurs MEILLEURS VOEUX

**JOYEUX NOËL et
BONNE ET HEUREUSE
ANNÉE À TOUS**

Bobby Orr jouera-t-il?

Les Nordiques désappointent

MOSCOU PC — Les Nordiques de Québec ont arraché leur premier point au classement général, hier au tournoi des Izvestia, faisant match nul 6-6 avec l'équipe nationale de Finlande.

Le Finlandais Matti Hagman a mené l'attaque des Nordiques en marquant deux buts, les autres allant à Jean Bernier, Bob Fitchner, Réal Cloutier et Jean-Claude Tremblay.

L'instructeur Marc Boileau était quelque peu irrité de la performance des siens.

"Tout ce que je demande maintenant, c'est

au moins un bon match dans ce tournoi. Un, c'est tout." Québec menait 5-2 en deuxième période, avant l'offensive des Finlandais, dans les 28 dernières minutes de jeu.

Aujourd'hui, la Suède, qui domine avec quatre points en deux matches, affrontera les Tchèques, qui ont trois points en deux matches.

L'URSS et la Finlande ont deux points chacun, contre un seul pour les Nordiques, qui joueront leur dernier match mercredi, contre la Tchécoslovaquie, avant de rentrer à Québec.

MONTREAL PC — La carrière de Bobby Orr, des Black Hawks de Chicago, n'est peut-être pas terminée.

En effet, Orr a fait la connaissance du docteur

Jakov Kots, grand spécialiste soviétique de médecine sportive et inventeur d'un appareil révolutionnaire de stimulation électrique.

Valery Kharlamov, Sergei Kapustin, Vladimir Petrov ainsi que la gymnaste Olga Korbut ont tous indiqué que les soins du docteur Kots avaient sauvé leur carrière.

Le docteur Kots a indiqué qu'il ne pourrait peut-être pas réparer parfaitement le genou de Orr, mutilé par de nombreuses interventions chirurgicales, mais qu'il garantirait que l'ancienne vedette des Bruins cesserait de boiter et de ressentir des douleurs, suite à son traitement.

QUEBEC PC — Douze joueurs ont dû être retranchés de l'alignement d'équipe Canada junior, hier soir, pour un match

contre la Tchécoslovaquie.

Cinq des douze joueurs proviennent de la ligue Junior Majeure du Québec, dont le gardien Tim Bernhardt, des Royals de Cornwall, qui a assisté au match des gradins, de même que son coéquipier Graeme Nicolson.

Rick Vaive et Ron Carter, des Castors de Sherbrooke, ont rejoint leur équipe, qui affrontait le Trois-Rivières, avant d'aller à Québec rejoindre l'Équipe Canada junior. Mark Hardy, du Junior de Montréal, a également été ignoré.

NEW YORK AP — Les Rangers ont annoncé avoir mis sous contrat le vétéran défenseur Dallas Smith.

Smith, 36 ans, était agent libre cette année, après 12 saisons dans l'uniforme des Bruins.



**As-tu
du coeur?**

de Kuyper

A L'OCCASION DES FÊTES...

groupez-vous et venez fêter avec nous au

BRASSIN

41 Nord, St-Charles Granby
(Bière en fût — draft)

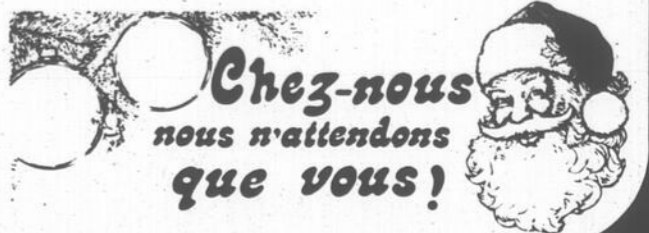
Pour réservations appelez

372-3444

Pour ne pas être désappointé, n'attendez pas à la dernière minute

TRÈS BONNE CUISINE CANADIENNE

"Tout est bien au BRASSIN"



JOYEUX NOËL et BONNE

HEUREUSE ANNÉE À TOUS

ROYAUME DES QUILLES

D. G. D. Inc.
151 Est DENISON

372-7211



8 allées de grosses quilles "BRUNSWICK"

22 ALLÉES — COMPLÈTEMENT AUTOMATIQUES
RESTAURANT À VOTRE SERVICE
SALLE DE RÉCEPTION ET BAR SALON

RÉSERVATIONS
Roland (Jo) Deslaurier
Jean-Paul Gauthier
Tony Digaletos

SPECIAL CLAIR DE LUNE
TOUS LES VENDREDIS
ET SAMEDIS SOIR
11H30 à 2 h A.M.

HOCKEY



FÉMININE O'KEEFE

	PJ	G	P	N	PP	PC	PTS
St-Jean	11	8	2	0	47	16	17
Fotland Sport	11	6	4	1	27	21	13
Grand Bazar	11	5	4	2	31	24	12
Metrop Riviera	11	1	10	0	10	51	2

LIGUE NATIONALE

CONFÉRENCE PRINCE DE GALLES

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
Montréal	31	20	7	4	118	61	44
Los Angeles	29	13	11	5	86	78	31
Détroit	29	10	15	5	85	95	24
Pittsburgh	30	9	15	6	96	127	24
Washington	30	5	25	5	63	116	15

Division Norris

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
Buffalo	31	20	8	4	115	81	44
Boston	31	19	7	5	109	78	43
Toronto	27	19	6	4	110	76	42
Cleveland	31	10	18	3	79	116	23

CONFÉRENCE CAMPBELL

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
Philadelphie	30	21	5	4	134	65	46
NY Islanders	31	16	7	8	119	71	40
NY Rangers	32	11	15	6	109	113	28
Atlanta	31	9	13	9	84	102	27

Division Smythe

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
Chicago	32	9	13	10	79	90	28
Vancouver	29	10	12	7	86	106	27
Colorado	26	8	12	6	95	88	22
Minnesota	31	7	20	4	87	137	18
St. Louis	31	7	20	4	73	127	18

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
St. Louis 4 Toronto 4							
Vancouver à Los Angeles (soir)							
Colorado à Islanders							
Atlanta à Vancouver							

ASSOCIATION MONDIALE

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
N.-Angleterre	31	20	8	3	127	98	43
Winnipeg	30	17	12	1	135	93	35
Québec	27	16	10	1	126	109	33
Edmonton	28	13	14	1	102	107	27
Houston	27	12	13	2	97	105	26
Birmingham	28	11	15	2	93	103	24
Cincinnati	28	11	17	0	93	111	22
Indianapolis	30	9	17	4	94	123	22

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
U.R.S.S. à Indianapolis							
Tchécoslovaquie à Cincinnati							
Edmonton à Houston							

LIGUE JUNIOR MAJEURE

	M	G	P	N	BP	BC	Pts
Cornwall	39	25	11	3	217	140	53
Montréal	38	20	12	6	186	171	46
Laval	39	21	14	4	245	197	46
Verdun	39	19	17	3	224	178	41
Hull	39	19	17	3	209	206	41

Division Dillo

	M	G	P	N	BP	BC	Pts
Trois-Rivières	39	27	10	2	224	132	56
Sherbrooke	40	20	19	1	245	253	41
Québec	38	15	20	3	177	189	33
Chicoutimi	40	12	23	5	182	234	29
Shawinigan	41	2	37	2	152	362	6

(Reprise des activités le 5 janvier)

LIGUE JUNIOR MAJEURE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Drummondville	31	27	3	1	217	110	55
Beloieil	26	19	5	2	184	95	40
Longueuil	27	17	8	2	162	111	36
Valleyfield	28	13	8	7	175	159	33
Sorel	29	14	11	4	162	128	32
Cowansville	25	13	8	4	133	113	30
Saint-Hyacinthe	26	11	13	2	148	149	24
Granby	27	11	14	2	127	149	24
Laprairie	26	8	17	1	123	176	17
Saint-Lambert	26	9	16	1	131	179	19
Châteauguay	27	5	21	1	134	188	11
Chambly	28	1	26	1	84	271	3

Lundi

Sorel 2 Longueuil 13 (en 3e période)

maires... sommaires... somm

MONTRÉAL 2 FLYERS 0

PREMIÈRE PÉRIODE
1. Montréal: Shutt 16 (Houle, Robinson) 17:15
Pénalités — McCarthy 9:51, Nyrop 12:23, Holmgren 15:30.

DEUXIÈME PÉRIODE
Aucun but.
Pénalités — Engblom, Holmgren 4:32, Lemaire 6:08, Hughes 10:33, Chartraw, Holmgren (mineures, majeures) 17:34, Clarke 19:53.

TROISIÈME PÉRIODE
2. Montréal: Lemaire 11 19:27
Pénalité — Holmgren 17:54.

TIRS AUX BUTS:
Montréal 10 6 5-21
Philadelphie 7 6 9-22
Gardiens — Dryden, Montréal; Stephenson, Philadelphie.
A. — 17:07.

ATLANTA 0 CHICAGO 3

PREMIÈRE PÉRIODE
Aucun but.
Pénalités — Zaharko 7:33, Magnuson 11:49.

DEUXIÈME PÉRIODE
1. Chicago: Savard 7 (Rota, Magnuson) 0:38
2. Chicago: Mulvey 2 (Wilson, Boldirev) 17:44
Pénalités — Plante 9:54, Lysiak, Koroll Chi (majeures) 11:07, Houston 18:14, Clement 17:19, Mikita 19:43.

TROISIÈME PÉRIODE
3. Chicago: Mulvey 4 (Boldirev, Bulley) 10:12
Pénalité — Aucune

TIRS AUX BUTS:
Atlanta 9 7 13-29
Chicago 8 6 9-23
Gardiens — Bouchard, Atlanta; Esposito, Chicago.
A. — 8:56.

CLEVELAND 1 BOSTON 2

PREMIÈRE PÉRIODE
Aucun but.
Pénalités — Cheevers 2:37, Smith 9:17.

DEUXIÈME PÉRIODE
1. Cleveland: Manery 11 (Maruk, Neilson) 9:42
Pénalités — Manery 1:53, Smith 8:40, Holt 12:27.

TROISIÈME PÉRIODE
2. Boston: Schmaltz 14 2:48
3. Boston: Middleton 7 (Ratelle, O'Reilly) 10:39
Pénalité — Doak 6:37.

TIRS AUX BUTS:
Cleveland 10 7 6-23
Boston 6 9 8-23
Gardiens — Edwards, Cleveland; Cheevers, Boston.
A. — 11:25.

DÉTROIT 2 RANGERS 6

PREMIÈRE PÉRIODE
1. NY Rangers: Duguay 3 (Polis) 1:01
2. NY Rangers: Duguay 4 (Maloney, Vadnais) 4:16
3. NY Rangers: DeBlois 13 (Polis, Duguay) 4:16
4. NY Rangers: Dillon 1 (Murdoch, Vickers) 16:42
Pénalités — McEwen 7:22, Joly 9:12, Vasko 15:05, Larson, Johnstone 15:18.

DEUXIÈME PÉRIODE
Aucun but.
Pénalités — Farrish 2:04, St-Laurent, Polis 7:37, Miller 12:47.

TROISIÈME PÉRIODE
5. NY Rangers: McEwen 2 (Tkaczuk) 2:58
6. Détroit: Hull 3 (McCourt, Nedomansky) 3:37
7. Détroit: St. Laurent 7 (Hextall, Lihett) 4:57
8. NY Rangers: Duguay 5 (Awrey) 8:28
Pénalités — Awrey 3:33, Hextall, Murdoch 5:38, Harper, Vickers (mineures, majeures), Vasko, Murdoch (majeures), 13:03, Hextall 12:10 (mineures, majeures), 16:12.

TIRS AUX BUTS:
Détroit 10 12 11-33
NY Rangers 16 4 8-28
Gardiens — Low, Detroit; Davidson, NY Rangers.
A. — 17:50.

MEILLEURS VOEUX



JEAN MICHEL
AGENT

DE JEAN MICHEL
et son Equipe

À TOUS NOS CLIENTS
À LA POPULATION
DE GRANBY
ET LA REGION

JOYEUX NOËL
BONNE ET HEUREUSE
ET PROSPÈRE ANNÉE 78



ANDRÉ FOISY
REPRÉSENTANT

"J'en ai pour tous les goûts..."



Joyeuses
Fêtes

JEAN MICHEL
votre agent MOLSON

Cartier



GILLES DESROSIER
Gérant

La direction et le personnel
de la Mercerie

Cartier

s'unissent pour vous remercier
et souhaitent à tous

Joyeux Noël

et

Bonne et Heureuse Année



CLAUDE DUFRESNE

SUGGESTIONS
DE DERNIÈRE MINUTE

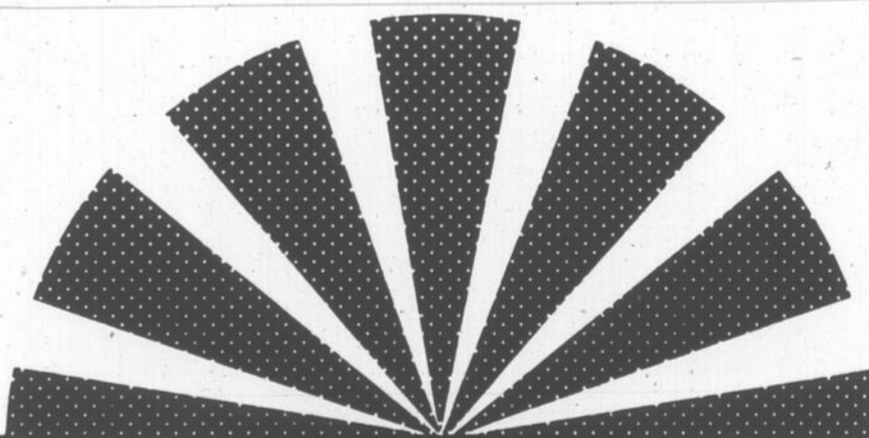
- GILETS
- CRAVATES
- CHEMISES
- ROBES DE CHAMBRE
- PANTALONS, ETC.



FRANCE D'AMOURS

MERCERIES **Cartier** MEN'S SHOPS LTD

GALERIES DE GRANBY
40, Évangéline GRANBY



Le réveillon, l'échange des vœux, la visite
de la parenté, la bénédiction paternelle sont
encore de nos jours autant de traditions qui se
vivent dans la joie.

Les dirigeants et les employés de votre
Caisse populaire souhaitent que chacun de
vous conserve tout au cours de l'année 1978
la joie que vous procurera le temps des Fêtes.

Meilleurs vœux



VOTRE
CAISSE POPULAIRE

Noël à bons p'tits prix!



UNE GRANDE VARIÉTÉ DE
CIDRE DU QUÉBEC EST
DISPONIBLE DANS LA
PLUPART DES MAGASINS
STEINBERG



**CAFÉ
INSTANTANÉ**
STEINBERG
BOCAL DE 10 OZ

\$4⁶⁹

CROUSTILLES
STEINBERG
PQT DE 250g

89¢

**JEUNES
DINDES**
SURGELÉES
CANADA CATÉGORIE "A"
POIDS VARIÉS
LA LB

79¢

MARINADES
MÉLANGÉES ET SUCRÉES
ORCHARD KING
POT DE 48 OZ LIQ.

\$1⁸⁹

PEPSI-COLA
BOUT. CONSIGNÉE
DE 750 ml

29¢

**NOIX
MÉLANGÉES**
BANQUET
BTE DE 350 g

\$1¹⁴

**ORANGES
SUNKIST**
DE LA CALIFORNIE
VARIÉTÉ NAVEL

GROSSEUR
113
LA DOUZ. **\$1⁰⁹**
GROSSEUR
88
LA DOUZ. **\$1⁵⁹**

**JEUNES
DINDES
BUTTERBALL**
BADIGEONNÉES
SURGELÉES,
SWIFT PREMIUM
CANADA CATÉGORIE "A"
POIDS VARIÉS

LA LB **99¢**

**BETTERAVES
MARINÉES**
HABITANT
POT DE 24 OZ LIQ.

63¢

**JUS
DE TOMATES**
ORCHARD KING
CANADA DE FANTAISIE
BTE DE 48 OZ LIQ.

55¢

**POIS
NO 1 & 2**
LESUEUR
CANADA DE FANTAISIE
BTE DE 10 OZ LIQ.

39¢

**POMMES
GOLDEN
DELICIOUS**
DE C.B.
EXTRA DE FANTAISIE
GROSSEURS 125 ET 138
LA LB

39¢

**JARRETS
DE PORC**
PRODUIT DÉCONGÉLÉ
LA LB

43¢

**BONBONS
DURS**
DELUXE, STEINBERG
BTE DE 1 KILO

\$2²⁹

**LÉGUMES
MÉLANGÉS**
SURGELÉS, STEINBERG
DE STYLE CALIFORNIEN
SAC DE 2 LB

\$1³⁹

**SAUCE AUX
CANNEBERGES**
ENTIÈRES OU EN GELÉE
OCEAN SPRAY
BTE DE 14 OZ LIQ.

60¢

CHÂTAIGNES
DE L'ITALIE
GROSSEURS 60 ET 65
LA LB

99¢

**PORC
HACHÉ**
PRODUIT DÉCONGÉLÉ
LA LB

87¢

**MÉLANGES
À COCKTAILS**
AU CHOIX
HOLLAND HOUSE
PQT DE 8 SACHETS

99¢

**JUS
D'ORANGE**
PUR, STEINBERG
1 LITRE

48¢

**FEUILLE
D'ALUMINIUM**
STEINBERG
ROUL. DE 12"X25'

57¢

CANNEBERGES
OCEAN SPRAY
PQT DE 1 LB

39¢

Steinberg: de quoi se sucrer le bec!

GÂTEAU AUX FRUITS
DELUXE, STEINBERG

3 LB ROND **\$4⁵⁹**

2 LB ROND **\$3²⁹**

GÂTEAU AUX FRUITS
FESTIN

4 LB **\$3⁹⁹**

2 LB **\$2²⁹**



BÛCHES DE NOËL
STEINBERG

28 OZ-10" **\$2⁸⁹**

18 OZ-7" **\$1⁹⁹**

TARTE AU MINCEMEAT
STEINBERG DE 8"
20 OZ

99¢

GÂTEAU AUX CERISES
POUR LES FÊTES
STEINBERG
22 OZ

\$2⁵⁹

POUDING AUX FRUITS
STEINBERG
1 LB

\$1⁵⁹

SHORTBREAD TOUT BEURRE
STEINBERG
10 OZ

84¢

PAINS À SALADE
PETITE FLEUR
PQT DE 12

69¢

GÂTEAU AUX FRUITS
TOUT BEURRE
PETITE FLEUR
24 OZ

\$2⁹⁹

PETITS PAINS FRANÇAIS
PETITE FLEUR
PQT DE 12

89¢

BRIOCHEs AUX FRAMBOISES
SUCRÉES, STEINBERG
PQT DE 8

89¢

BEIGNES À L'ANCIENNE
STEINBERG
PQT DE 6

59¢

GÂTEAU DE NOËL ÉTAGÉ
STEINBERG, GLACÉ ET DÉCORÉ DE CRÈME AU BEURRE

\$4⁹⁹
2 LB 10 OZ

CAFÉ INSTANTANÉ NESCAFÉ
BOCAL DE 10 OZ

\$4⁹⁹

COCA-COLA
BOUT. CONSIGNÉE
DE 750 ml

29¢

COCKTAIL DE FRUITS
DE FANTAISIE
ORCHARD KING
AVEC SIROP
BTE DE 28 OZ LIQ.

67¢

ESSUIE-TOUT
STEINBERG
COULEURS AU CHOIX
PQT DE 2 ROUL.

\$1⁰⁹

ORANGES SUNKIST
DE LA CALIFORNIE
DE VARIÉTÉ "NAVEL"
GROSSEUR 113 LA DOUZ. GROSSEUR 88 LA DOUZ.

\$1⁰⁹ \$1⁵⁹

Les prix indiqués dans ces pages sont valables, jusqu'à la fermeture des magasins mardi prochain 18 hres. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de ventes aux marchands. Si un article en réclame cette semaine venait à manquer en rayon, demandez un bon de garantie de prix au comptoir d'information.

Oui, Steinberg est de votre côté.

Plus d'un million de joyeuses Québécoises se régaler des bas prix Steinberg chaque semaine.



Annales Classées

ACCEPTÉES LA
VEILLE JUSQU'À

Granby: 372-5433
Farnham: 293-5155

TARIFS DE NOS ANNONCES CLASSÉES

une insertion (maximum 20 mots)	\$2.60
MOTS SUPPLÉMENTAIRES	15c
CARACTÈRES GRAS	80c
LIGNE AGATE	27c
1 POUCE x COL	\$3.78
1 POUCE x COL (Cartes d'affaires)	\$60.00
LOCATION DE CASIER	55c
AVIS DE NON RESPONSABILITÉ (3 insertions)	\$21.00
AVIS, SOUSMISSIONS, etc. (ligne agate)	38c
AVIS DE DÉCÈS	\$10.00
REMERCIEMENTS	\$10.00

RÈGLEMENTS
Les erreurs sont promptement rectifiées. Elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce. Toute annonce classée est payable avant publication.

Granby

1-PROPRIÉTÉS À VENDRE

MAISONS À VENDRE
Constructions neuves, 5 1/2 pièces, modèles variés dont un style canadien rue C. Colomb. NOUS CONSTRUISONS aussi selon votre demande et sur votre terrain.
Informations: NORBERT PARENT Ent. en Const. 86 BOURGEOIS Tél. 378-1389 (1-328-365-10845)

A VENDRE maisons neuves situées rue Beaumont, 5 1/2 pièces, chauffage électrique. Prêt approuvé par la S.C.H.L. avec aide gouvernementale selon l'acheteur. AUSSI autres maisons à vendre. S'adresser: MIRABEL CONSTRUCTION, tél. 378-2239 ou 263-0396 (1-349-365-11567)

MAISONS À VENDRE

5 1/2 PIÈCES, chauffage électrique avec financement garanti par la S.C.H.L. et possibilité d'aide gouvernementale, accessible à toute catégorie d'acheteurs (même sans enfant), quel que soit le revenu familial. Pour informations: GILLES MASSE CONST. L.T.E.E., tél. 378-1263 ou 378-5152 (1-347-365-11476)

GRANBY duplex très propre, recouvert de déclin d'aluminium, travaux faits récemment. Belles grandes pièces intérieures. Terrain 50 x 130. Prix \$26 000. Aucune offre raisonnable refusée. Faut vendre. IMM. CHATELAINE, COURTIER, 378-3009 ou 469-2839 (1-354-355-11642)

GRANBY magnifique cottage, 5 1/2 pièces, terrain 100 x 150, endroit boisé, 4 milles de Granby. Construction 2 ans, entrée 200 amp. Taxes \$100 par année seulement. Prix \$26 000 IMM. CHATELAINE, COURTIER, 378-3009 ou 469-2839 (1-354-355-11643)

GRANBY 4 logis en brique, très propre, système chauffage électrique partout, thermostat dans toutes les pièces. Terrain 82 x 132. Excellent revenu. Prix seulement \$36 000 IMM. CHATELAINE, COURTIER, 378-3009 ou 469-2839 (1-354-355-11644)

GRANBY duplex propre, 6 pièces, 4 chambres, chauffage eau chaude, situé rue Dollard. Prix \$26 500 seulement IMM. CHATELAINE, COURTIER, 378-3009 ou 469-2839 (1-354-355-11649)

GRANBY bungalow très propre, déclin d'aluminium, 5 pièces, 3 chambres, système chauffage air chaud, tapis à la grande salle de brocage, garage et cour privés. Prix \$24 500. Faites offre, faut vendre, cause transfert. IMM. CHATELAINE, COURTIER, 378-3009 ou 469-2839 (1-354-355-11645)

IMPORTANT
Avons acheteurs sérieux pour tous genres de commerce.
Renseignements:
GASTON LACROIX
Soir: 372-8571
Jour: 378-8461
Conseiller spécialisé
FIDUCIE DU QUÉBEC
courtiers
Le "Trust" des Caisses populaires
398 Principale, Granby
(335-363-11054)

Cartes d'affaires

DALLAIRE, PICOTTE, ALAIN
DESAUTELS, BRODEUR & CIE C.A.
COMPTABLES AGRÉÉS
74, rue Court, Granby, Qué.
Édifice Centre Professionnel
Tél. (514) 372-3347 C.P. 356

G.B. Dallaire CA
J.P. Picotte CA
L.V. Alain CA
A. Desautels CA
Y. Brodeur C.
Y. Racine CA
L. Desautels CA

PIERRE GIRARDOT
Notaire
Bureau le soir. Sur rendez-vous
172 rue DUFFERIN Suite 1
GRANBY (514) 372-2211

2-PROPRIÉTÉS À LOUER

MAISON jumelée, 6 1/2 pièces, 2 chambres de bains, située rue Elgin, Libre fin décembre. Tél. 372-0655. (2-351-356-11603)

3-PROPRIÉTÉS À VENDRE OU À LOUER

A VENDRE OU À LOUER: bungalow style suisse, 6 pièces, chauffage électrique, tapis mur à mur, Terrain 85 x 180. Situé à 79 Bourget. Tél. 378-2806 jour et 372-0304 après 5 h p.m. (3-343-7-11379)

6-IMMEUBLES

S S S COURTIERS EN IMMEUBLES S S S
Nous serons dans votre région dans les prochaines semaines afin de continuer notre programme de travail avec des courtiers sélectionnés et entraînés à travers le Québec pour représenter Wellington, un prestigieux développement à West Palm Beach, Floride. Pour de plus amples détails concernant les plus hauts bénéfices financiers pour vous et votre personnel, contactez:
M. GRANT MORGAN
(416) 624-3433
ou écrivez: 5170 DIXIE ROAD, suite 201 Mississauga, Ontario L4M 1E3 (6-354-11579)

9-ENCADREMENT

POUR VOS BESOINS d'encadrements, pour photos, peintures, petits points. Nombreux modèles en magasin. Montage et encadrement de petits points. Choix de peintures à l'huile en magasin.
ENCADREMENT GUYANE
584, Dufferin, Granby
Tél. 372-2453 (1-349-365-11585)

10-TERRAINS À VENDRE

A VENDRE 15 terrains rue Irwin, différentes grandeurs avec services sur les terrains, près quartier industriel. Tél.: (819) 563-6088. (10-350-355-11599)

TERRAIN à vendre, développement Maher, 26 000 pi ca., boisé, cadastre, arpenté, 10c et moins selon les conditions. Tél. 478-2294 ou 372-0251. (10-354-11637)

14-APPARTEMENTS À LOUER

APP. 1 1/2 pièce, meublé, chauffé, éclairé, endroit tranquille pour jeune fille ou jeune couple. Situé 11 St-Charles nord, tél. 378-3904 entre 8 h a.m. et 5 h p.m. (14-350-357-11600)

APP. grand 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, endroit tranquille, situé 636 St-Jacques. Tél. 378-8523. (14-350-355-11586)

APP. 1 1/2 et 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés. Tél. 378-4768. (14-350-365-11598)

APP. 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, endroit tranquille face église St-Benoit. Stationnement. Prix raisonnable. S'ad. APP. VIEN, 163 St-Antoine nord, Granby. (14-351-357-11626)

APP. 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 pièces, meublés, chauffés, TV optionnelle, situés centre-ville. Prix à partir de \$80 par mois. S'ad: 255 ave du Parc, après 6 h p.m. tél: 372-4121 ou à 245 ave du Parc, app. 1, Granby. (349-365-11566)

APP. moderne, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 pièces, meublés, chauffés, balcon, buanderie, grand stationnement situés centre-ville. Libres immédiatement. Inf.: 378-2966 (TAS): 378-9474 ou 378-2351. (14-348-354-11499)

APP. 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, taxe d'eau payée, situés coin Notre-Dame et Robinson, aussi rue Groulx. Libre immédiatement et réservations pour plus tard. Pour visiter, s'adresser: 433 Laurier, tél. 372-9443 ou 378-5973. (14-330-365-10969)

LUXUEUX 3 1/2, \$45 par semaine, libre pour 2 janvier, 2 1/2 à \$35 par semaine libre 23 décembre. Meublés, chauffés, éclairés. A l'épreuve du feu. Tél. 372-5888. (14-354-365-11651)

APP. 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, taxe d'eau payée, eau chaude fournie, situé près rue Principale, Granby. S'ad. 18 St-Louis, 539-0442. (14-354-356-11646)

APP. 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, situé 94 St-Urbain, Libre 1er décembre. Tél. 372-2173. (14-342-354-11292)

APP. 2 1/2 pièces et 3 1/2 pièces, situés à 311 Principale, meublés, chauffés, éclairés. Tél. 378-8182. (14-344-356-11408)

16-LOGEMENTS À LOUER

LOGIS 3 1/2 pièces, meublé, tapis mur à mur, situé boul. Montcalm. Tél. 372-1592. (16-347-353-11467)

LOGIS moderne 4 1/2 pièces à sous-louer, à 55 St-Michel, installation laveuse-sécheuse, porte patio, très belle vue sur lac Boivin, \$145 par mois. Taxe d'eau et déneigement compris. Bon prix pour tentures si désiré. Tél. 372-3240 ou 378-5680. (16-350-356-11594)

2 LOGIS de 4 1/2 pièces, situés 707 rue Shefford, Bromont. Chauffage électrique, ménage fait à l'heure. Pour inf. 378-8898. (16-350-356-11594)

LOGIS 5 1/2 pièces dans bloc à 6 logis, chauffage électrique, tapis mur à mur, stationnement privé. Construction 3 ans. Prix \$175 par mois. Tél. 378-7874 ou 372-6034. (16-347-354-11475)

APPARTEMENT à louer des chambres à Granby: 1, 2, 3, plus, non meublés. Foyer naturel, lave-vaisselle, Service concierge. Pour information: 372-2824 ou s'ad. 35 ou 45 St-Michel, Granby. (16-351-357-11625)

LOGIS 3 1/2 et 4 1/2 pièces, libres immédiatement. Situés boul. Fortin. Tél.: 378-2142. (16-350-356-11597)

LOGIS dans bloc neuf, 4 1/2 pièces, eau chaude fournie, taxe d'eau payée, déneigement compris, piscine extérieure pour l'été. Réservations décembre-janvier. Pour inf. 433 Laurier, tél. 372-9443 ou 378-5973. (16-350-365-11596)

5 1/2 MODERNE, eau chaude fournie, taxe d'eau payée, tapis, libre immédiatement. Situé 107 Wellington. Prix \$185 par mois. Pour inf.: Concierge app. 2 à 372-0382. (16-351-357-11623)

LOGIS 5 1/2 pièces avec garage, situé 166 Décelles. Libre immédiatement. S'ad. 378-0545 entre 9 h a.m. et 5 h p.m. (16-348-354-11520)

BLOC NEUF: Logis 4 1/2 pièces, moderne, tapis mur à mur, un libre immédiatement. Situé 360 Dorchester. Tél. 378-4278 ou 372-8309. (16-349-355-11564)

LOGIS 3 1/2 pièces, meublé, tapis mur à mur, situé boul. Montcalm. Tél. 372-1592. (16-354-365-11653)

POUR UN LOGIS
TEL: 372-2000
GESTION HAUTE VILLE
(16-350-365-11590)

LOGIS à louer situé 78 rue Elgin, 6 1/2 pièces, libre 1er janvier. Tél. jour. 372-1030 après 6 h p.m. à 372-6344. (16-354-358-11634)

APP. 3 pièces, meublé ou non. 5 1/2 PIÈCES neuf, dans un 3 logis. 5 1/2 PIÈCES bungalow neuf. Paroisse Imm. Conception. Pour inf. Norbert Parent, 378-1389. (16-344-348-11429)

2 LOGIS de 4 1/2 pièces, tapis mur à mur, installation laveuse et sècheuse, stationnement. Un libre immédiatement. Tél. 378-5977. (16-351-361-11624)

LOGIS 4 1/2 pièces, moderne, situé 100 St-Urbain, libre immédiatement. S'ad. 229 Dufferin, 372-2173. (16-351-365-11605)

LOGIS 5 1/2 pièces, très propre et moderne, tapis mur à mur, dans un bas, situé près parc industriel, \$170 par mois. Libre 1er janvier. S'ad. 372-9776. (16-354-11647)

LOGIS
2 3 4 5
349 BOUCHARD app 2
TEL 378 8903

18-CHAMBRES À LOUER

CHAMBRE à louer située à 24 Centre, meublée, chauffée, éclairée. Tél. 372-5303 ou 378-9242. (18-354-365-11652)

19-CHAMBRES ET PENSIONS

NOUVEAU MANOIR BEAUMONT: Attention! Personnes âgées! Vous cherchez confort, sécurité, tranquillité, bonne cuisine, grande chambre, vue panoramique, infirmière aux. Service de médecin. VENEZ NOUS RENCONTRER ou tél. 263-6235, 430 rue Beaumont, Cowansville. (19-354-4-11650)

26-HOMMES DEMANDÉS

RECHERCHONS homme marié pour travail en publicité. Auto fournie. Compte de dépenses. Salaire intéressant. Tél. 372-5550. (26-354-361-11638)

LIVREUR demandé avec auto. S'adresser en personne. Kébec Barbecue, 19 Centre, Granby. (26-354-355-11654)

27-HOMMES FEMMES DEMANDÉS

COUPLE marié, travail à temps partiel. Intéressant appelez après 5 h p.m. à 372-3463 (27-341-354-11275)

OFFRE D'EMPLOI gens mariés, sérieux, désirant revenu supplémentaire, sur entrevue seulement (1) 363-8678. (27-347-361-11350)

28-FEMMES FILLES DEMANDÉES

SERVEUSE demandée avec expérience. S'ad. RESTAURANT GAI CANTON, 204 rue Rivière, Cowansville. Tél.: 263-2410. (28-350-356-11587)

AVON! VOUS AVEZ BESOIN DE \$\$\$ ADDITIONNELS POUR RENDRE NOÛL PLUS JOYEUX? Gagnez-les comme représentante AVON. Vendez d'attractifs cadeaux, des bijoux, des produits cosmétiques, etc. Je vous dirai ce qu'il faut faire. Composez: 372-4116 ou écrivez à: Mme Lisa Campbell, C.P. 367, Granby, Qué. (28-351-354-11573)

GARDIENNE demandée à la semaine. Congés lundi et mardi. Pour demeurer à la maison. Tél. 379-5638. (28-354-355-11740)

30-EMPLOIS DEMANDÉS

MENUISIER expérimenté, exécutait travail de menuiserie de tout genre à prix raisonnable. AUSSI à vendre: bahut, petite table antique, bureau de chambres à coucher. Tél. 263-2093. (30-354-11636)

33-AUTOS-CAMIONS À VENDRE

CHRYSLER Le Baron 1978, 4 000 milles, valeur \$7 700 laisserais à \$6 500 avec pilote de croisier. Tél. 372-5787. (33-354-356-11639)

35-ACCESSOIRES AUTOS-CAMIONS

A VENDRE 2 pneus à neige Michelin, pinés avec roues pour Volks 411. Tél. 372-5610. (35-354-11656)

37-MACHINERIES

BOMBARDIER J-5, 1964, propre, en bonne condition. Prix \$3,250. Tél. 372-9233. (37-349-355-11633)

39-ARTICLES DE MÉNAGES

A VENDRE: poêle Moffat, quelques années d'usage, 30". Réfrigérateur, laveuse, sècheuse. Tél. 372-5993. (39-354-11641)

40-A VENDRE DIVERS

Bijouteria SUISSE
F. H. POULIN PROP.
Un expert de commerce
en bijoux (sérieux)
IMPORTATEUR DE DIAMANTS
MOÛTRES
BLACK EN OR
ACHETONS VIEUX OR
PRIX DU GROS
GRANBY
423 St-Denis
(Windsor)
378-2020
(348-357-11482)

45-FOURRURES

A VENDRE 6 manteaux de fourrure pour hommes, neufs en chat sauvage et en rat musqué. S'ad. 17 Centre, Granby. Aussi manteau de chat sauvage pour dame, grandeur 9 ans. (45-349-358-11536)

52-ARGENT À PRÊTER

PRETS HYPOTHECAIRES
1ère, 2e, 3e
(VILLE OU CAMPAGNE)
TAUX COURANTS
Pour réparations, achats, construction, ventes, échanges, estimations.
GUY GALLANT
Agent
105 Bouchard
Tél. 372-9030 ou 372-1330
Badeau & Fils, courtiers
(92-348-365-11518)

70-COURS PRIVÉS

COURS DE COUTURE: apprenez à coudre, méthode facile et rapide. Cours d'une durée de 8 semaines, un jour par semaine, 2 h 30 par leçon. Groupes de 5 élèves. SYLVETTE DUBUC, 405 St-Jacques, Granby, 378-7774. (70-340-361-11078)

Cowansville

14-APPARTEMENTS À LOUER

APP. 1 1/2 pièce, libre 22 décembre, meublé, chauffé, éclairé, situé 303 Jacquemet, app. 7. Tél. 263-1980. (14-354-360-11655)

16-LOGEMENTS À LOUER

LOGIS 5 1/2 pièces dans un haut, dans duplex, ménage fait à neuf. Libre 1er février. Tél. 263-2747. (16-351-354-11604)

28-FEMMES FILLES DEMANDÉES

SERVEUSE demandée avec expérience. S'ad. RESTAURANT GAI CANTON, 204 rue Rivière, Cowansville. Tél.: 263-2410. (28-350-356-11588)

NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE SANG

Waterloo

14-APPARTEMENTS À LOUER

DOMAINE VILLA-JOIE WATERLOO: à louer app. 2, 2 1/2, 3 1/2 pièces, pour personnes d'âge d'or ou à leur pension. S'ad. M. A. Blais à 539-3110. (14-332-358-11001)

PRIX DU MARCHÉ

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture:
Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat: no 92, \$1.17, no 93, \$1.18; prix de vente, \$1.18; prix de gros moyen aux détaillants, \$1.24-4.5.
Fromage cheddar: blanc, \$1.19; coloré, \$1.19-3-10.
Poudre de lait écrémé: no 1, sacs de 50 lb, \$0.69 à \$0.72; pour nourrissage, \$0.44-\$0.51.
Lait de beurre en poudre: \$0.47 à \$0.51.

Oeufs: prix moyens de grossistes aux détaillants, en boîtes d'une douzaine:
A-extra gros, \$0.92-1-10;
A-gros, \$0.88-10;
A-moyens, \$0.81-2-10; A-petits, \$0.60-8-10.
Prix de gros aux distributeurs alimentés par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra gros, \$0.89; A-gros, \$0.85; A-moyens, \$0.77; A-petits, \$0.57; A-peewee, \$0.42.
Prix de gros des pommes de terre: Québec, nouvelles, \$0.43 à \$0.45 le 10 lb; \$0.85 à \$0.88 le 20 lb; \$1.70 à \$1.80 le 50 lb; L.P.E. \$2.20 à \$2.30 le 50 lb; \$1.00 à \$1.05 le 20 lb et \$0.58 à \$0.60 le 10 lb; Nouveau-Brunswick, \$2.00 à \$2.10 le 50 lb.

MONTREAL (PC) — Prix payés au marché Central métropolitain tel que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec: Pommes: Russet, \$5.00 à \$7.00 le minot; McIntosh, petite, \$3.75 à \$4.00, grosse \$5.50 à \$6.00; Wolf River \$4.00 à \$4.50; Cortland, \$3.25 à \$3.50; jaunes et rouges Délicieuse, \$5.00 à \$7.00 le minot. Betteraves: \$2.00 à \$2.25 pour 25 lb; \$3.00 à \$3.25 pour 50 lb; \$2.50 à \$2.75 pour 12 cellos de 2 lb.
Carottes: petite, \$1.50 à \$1.75 le 25 lb, \$4.75 à \$5.00 les 24 cellos de deux lb ou les 10 cellos de 5 lb; grosse, \$3.75 à \$4.00 le 50 lb.
Choux chinois: \$3.50 à \$4.00 pour 12.
Choux rouges: \$3.55 à \$4.00 pour 12.
Choux verts: gros, \$2.75 à \$3.00 pour 16; \$1.50 à \$1.75 pour 50 lb; moyens, \$2.00 à \$2.50 pour 50 lb.
Choux de Savoie: \$3.50 à \$4.00 pour 12.
Endives: \$9.50 à \$10.00 pour 8 lb.
Oignons: jaunes moyens \$2.00 à \$2.25 le 50 lb, \$1.75 le 25 lb; gros \$3.75 à \$4.00 pour 50 lb; rouge, \$2.50 à \$3.00 le 50 lb, \$3.75 à \$4.00 pour 24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb; à mariner blanc, \$4.00 pour 10 lb; jaunes à bouillir, \$0.55 à \$0.65 pour 10 lb.
Panais: \$5.50 à \$6.00 pour 12 cellos de 2 lb.

M CROISÉS T S

PROBLEME 3844

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	H	A	L	A	C	A	V	E	T	O
2	A	R	C	B	P	E	I	N	E	R	E
3	A	M	A	L	A	C	A	V	E	T	O
4	P	L	A	I	S	T	R	E	A	V	A
5	I	M	P	O	L	I	T	S	S		
6	E	Q	U	I	N						
7	S	O	L	D	E	S					
8	E	R	I	G	E						
9	H	E	R	I	T	A	G	E			
10	E	R	I	G	E						
11	H	E	R	I	T	A	G	E			
12	R	O	I	S	E	A	L	E	S	T	E

HORIZONTELEMENT

- Relatif aux chevaux.
- D'une humeur fâcheuse. - Termination d'infinifit.
- Terre argileuse. - Action d'iriser.
- Bison d'Europe. - Espèce d'euphorbe (pl.).

SERRES JADE
D. & G. GALPEAU, 175 BRUCE
GRANBY, QUE. J2G 8C7 Tel. 372-5215

Procurez-vous directement du serriste vos plantes d'intérieur plantes tropicales plantes à fleurs azalées bégonias gloxinias cyclamens poinsettias broméliacées chrysanthèmes et autres

Le Canada aura son ombudsman

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Justice, M. Ron Basford, a annoncé hier qu'il présentera au début de l'année prochaine une loi créant un poste d'ombudsman pour le Canada.

M. Basford a fait part de son intention en déposant aux Communes un rapport d'un comité, réunissant des sous-ministres et des fonctionnaires, qui était chargé d'étudier la possibilité de créer pareille fonction au niveau fédéral.

On a parlé à maintes reprises depuis 1960 de la possibilité de créer un poste d'ombudsman fédéral, mais ce n'est qu'en août 1976 que fut formé ce comité chargé d'étudier ce concept. Le comité recommande la création de ce poste dont le titulaire serait un haut fonctionnaire du Parlement.

indépendant et habilité à recevoir les plaintes des citoyens. Il existe déjà des ombudsmen dans les provinces canadiennes et ceux-ci doivent étudier les doléances des simples citoyens à l'endroit des ministères provinciaux.

De par ses attributions, cet ombudsman pourrait inviter les ministères et les organismes fédéraux à faire droit aux plaintes qu'il juge fondées et, lorsqu'ils ne suivent pas ses recommandations, à présenter au Parlement un rapport sur cette question. Sa juridiction s'étendra à tous les ministères et à la plupart des organismes du gouvernement canadien.

Le communiqué publié par le ministère de la Justice souligne que ce nouveau poste

n'entre pas en contradiction avec le rôle du député, puisque les représentants du peuple pourront transmettre à l'ombudsman les plaintes délicates dont ils sont saisis, adjoints.

Le projet de loi qui sera présenté à la reprise de la session par M. Basford prévoit l'incorporation dans la charge d'ombudsman général de deux postes analogues soit: celui de commissaire à la protection de la vie privée et d'enquêteur chargé des services correctionnels. Les titulaires de ces fonctions, Mmes Inger Hansen et M. Ron Stewart, deviendront des ombudsmen adjoints qui s'occuperont des plaintes touchant leur domaine respectif.

Signalons cependant que le commissaire aux langues of-

ficielles et la Commission des droits de la personne ne seront pas intégrés à la charge d'ombudsman.

Le protecteur du citoyen ne s'occupera que des plaintes de mauvaise administration (alléguant incompétence ou inefficacité, mais non

l'illégalité) faites à l'endroit des ministères fédéraux, mais ne pourra obliger ceux-ci à donner suite à ses recommandations. Les plaintes auxquelles on n'aura pas donné suite seront portées à l'attention du Parlement.

in memoriam



PATENAUDE

A Granby subitement le 19 décembre 1977 à l'âge de 62 ans est décédée Mme Rene Patenaude nee Annette Martin demeurant au 441, rue Ste-Marie, Granby. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 du mois courant. Le convoi funèbre partira des salons de la

Maison Funéraire Girardot & Menard Ltée
170, rue Dufferin Granby

pour se rendre à l'église Assomption ou le service sera célébré à 2 heures. Inhumation au cimetière de la rue Dufferin. Les heures de visite seront de 2 à 5 et de 7 à 10 heures.

Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants M. et Mme Serge Patenaude, M. et Mme Normand Patenaude, M. et Mme Roger Laliberte (Lise), M. et Mme Denis Dubuc (Francine), 7 petits-enfants, ses frères et sœurs, Mme veuve Anna Poirier (Montreal), M. et Mme Ovide Benoit (Lucienne) Granby, M. et Mme Paul Paradis (Reseda) Longueuil, M. et Mme Merrill Martin Sherbrooke, M. Alphonse Martin Granby, Mme veuve Estelle Robichaud Rouston Sud, M. et Mme Leopold Martin (Salome) Granby, M. et Mme Roland Dumouchel (Robertine) Montreal, M. et Mme Paul Martin Granby, ses beaux-parents: M. et Mme Elphege Patenaude Granby, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. Georges Aime Vallières Granby, M. et Mme Maurice Patenaude Ville d'Anjou, M. et Mme Onil L'Heureux Lachute, Mme Florianne Leblanc Granby, M. et Mme Marcel Guillelte Montreal ainsi que de nombreux neveux et nièces. Ouverture des salons jeudi, 10 a.m.

Conseil 3105, époux de Marie-Ange Scott demeurant au 1780 Rang Papineau, St-Paul d'Abbotsford. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 du mois courant. Le convoi funèbre partira de l'Hôtel de Ville

926, rue Principale Est St-Paul d'Abbotsford pour se rendre à l'église de St-Paul d'Abbotsford où le service sera célébré à 2 heures. Inhumation au cimetière du même endroit. Les heures de visites seront de 2 à 5 et de 7 à 10 heures.

Il laisse dans le deuil outre son épouse ses frères et belles-sœurs, M. et Mme Doriva Rainville St-Paul d'Abbotsford, M. et Mme Etienne Rainville Granby, M. et Mme Charles Edouard Rainville St-Paul d'Abbotsford, M. René Vegard Farnham, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. Corsini Bousquet Granby, M. Adelaar Scott Granby, M. et Mme Henry Roy Granby, M. et Mme Eudore Scott Granby, M. et Mme Camille Pelouquin Sherbrooke, M. et Mme Camille Pelouquin Sherbrooke, M. et Mme Lionel Scott Montreal, M. Marcel Scott St-Paul d'Abbotsford, M. et Mme Alberic Archambault St-Paul d'Abbotsford, ainsi que de nombreux neveux et nièces. Ouverture des salons mercredi, 11 heures a.m. Direction Funéraire: Girardot & Menard Ltée.



DESROCHES

A Granby le 19 décembre 1977 à l'âge de 93 ans et 5 mois est décédé M. Joseph Desroches époux de feu Rose Alba Lacasse demeurant à Villa Bonheur 71, rue Court, Granby. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 du mois courant. Le convoi funèbre partira des salons de la

Maison Funéraire Girardot & Menard Ltée
170, rue Dufferin Granby

pour se rendre à l'église St-Benoit ou le service sera célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière de Ste-Cécile de Milton. Les heures de visites seront de 2 à 5 et de 7 à 10 heures.

Il laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Paul Desroches Granby, M. et Mme Leonard Auclair (Anita) Granby, M. et Mme Lucien Desroches Granby, M. et Mme Rosaire Dupont (Jeanne) Granby, M. et Mme Adrien Desroches Granby, M. et Mme Georges Desroches Granby, ses frères et sœurs, Mme Cécile Dubuc (Aurore) Granby, M. et Mme Barthélemy Desroches St-Paul d'Abbotsford, M. et Mme Hermas Desroches St-Paul d'Abbotsford, M. Arthur Desroches St-Paul d'Abbotsford, M. Hermas Duhamel Granby, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. Georges Lacasse Granby, M. Albert Lacasse Granby, M. et Mme Euclide Lacasse St-Pie de Bagot ainsi que de nombreux neveux et nièces. Ouverture des salons jeudi: 8.30 heures a.m.

FLEURISTE

Luc Roy
Francis Roy, prop.
Fleurs pour toutes occasions
120 Principale Granby
372-5772



RAINVILLE

(Rosaire)
A St-Hyacinthe le 18 décembre 1977 à l'âge de 71 ans est décédé M. Rosaire Rainville, Maire de la Municipalité de St-Paul d'Abbotsford, membre du 4ième degré des Chevaliers de Colomb



FLEURS

POUR RAISONNABLE
MARIAGE
OPTIM
RECEPTIONS
MORTALITE

GILBERTE LOISELLE
Votre fleuriste

342, Papineau Granby 378-1191

225 Principale, Téli. 372-3422

SALONS FUNERAIRES

170 Dufferin Téli. 372-7011



GIRARDOT & MENARD LTEE

BUREAU: 372-4498

GRANBY, QUE.

La "timide" reprise économique se poursuit

OTTAWA (PC) — Selon la Conférence Board du Canada, la modeste reprise enregistrée par l'économie canadienne au cours du troisième trimestre de 1977 devrait se maintenir au cours du quatrième trimestre et se poursuivre en 1978.

L'organisme qui effectue des survuols trimestriels de la situation économique estime que le Produit National Brut (PNB) croîtra de 5.2 pour cent au cours du dernier trimestre de 1977 et connaîtra une progression de 5 pour cent l'an prochain.

Les principaux éléments qui sous-tendent les prévisions du Conférence Board sont: le renforcement modéré des dépenses à la consommation, l'augmentation des dépenses des administrations publiques en salaires et autres une légère amélioration de la performance du commerce extérieur.

Cependant, malgré la création de 200,000 nouveaux emplois en 1978, le chômage demeurera très aigu et se situera aux environs de 8.5 pour cent. Cette situation s'explique en partie par l'augmentation de la main-d'oeuvre de l'ordre de 2.5 pour cent.

Par contre, le Conférence

Board, un organisme sans but lucratif, anticipe une croissance raisonnable de l'indice des prix à la consommation en 1978, avec une moyenne de 7 pour cent supérieure au nouveau de 1977.

Après un léger déclin en 1976, et une hausse anticipée de un pour cent en 1977, les investissements en machines et matériel devraient augmenter de 3 pour cent en 1978 mais devraient marquer une certaine accélération dans la seconde moitié de l'année.

Les dépenses des consommateurs devraient s'accroître de 4 pour cent en 1978, comparativement à 3 pour cent en 1977, alors que les dépenses du gouvernement seront augmentées de 4 pour cent.

Les dépenses des consommateurs devraient s'accroître de 4 pour cent en 1978, comparativement à 3 pour cent en 1977, alors que les dépenses du gouvernement seront augmentées de 4 pour cent. Les dépenses gouver-

nementales avaient été limitées à une progression de 2 pour cent en 1977 et avaient connu une régression en 1976.

Le déficit du secteur public atteindra néanmoins \$6 milliards en 1978, en comparaison de \$4.5 milliards en 1977.

Signalons en outre que le Canada devrait augmenter sa balance commerciale de près de \$200 millions en 1978 puisque les exportations de marchandises devraient être haussées de 4 pour cent. Les importations devraient par contre, augmenter de 3 pour cent.

Le Conférence Board précise à ce chapitre que la dévaluation du dollar canadien, allée aux problèmes particuliers de notre compte de services, amènera une détérioration de \$800 millions aux comptes courants de la balance des paiements.

Ce déficit passera d'un peu plus de \$4.5 milliards en 1977 à approximativement \$5.5 milliards en 1978.

Tiraillements à l'OPEP

CARACAS (AP) — Les ministres des treize principaux pays exportateurs de pétrole se réunissent mardi à Caracas pour se décider sur ce que seront les prix du pétrole en 1978 mais sans en avoir une idée très nette.

C'est ce que pense le ministre vénézuélien des Mines et de l'Energie, M. Valentin Hernandez Acosta, qui est cette année l'hôte de la conférence de l'OPEP.

Les sept pays arabes membres de l'OPEP se sont querellés sur la question des prix, un point technique qui s'est trouvé compliqué par leur différents points de vue sur le conflit israélo-arabe.

L'Arabie séoudite, le membre le plus important de l'OPP, propose un blocage des prix pour 1978. Les Emirats arabes unis, le Koweït et le Qatar semblent rejoindre cette position. L'Iran est également favorable à un gel des prix.

L'Algérie, l'Irak et la Libye recherchent de leur côté des augmentations qui pourraient théoriquement atteindre 23 pour cent. Mais paradoxalement selon "Le bulletin de l'industrie pétrolière" publié lundi à Paris, l'Algérie a annoncé à ses clients une réduction atteignant en moyenne vingt cents sur le baril de pétrole brut pour les contrats débutant au premier trimestre de 1978.

"Les colombes", favorables à un blocage des prix, se retrouvent du côté des pays qui ont réagi avec modération aux relations directes que le président Anouar el Sadate a nouées avec Israël. "Les faucons", hostiles au blocage, ont accusé le président égyptien de "brader" la cause palestinienne.

Accusations

De son côté l'agence soviétique Tass a accusé l'Arabie séoudite et les pays qui soutiennent l'idée d'un blocage des prix d'être le cheval de Troie des Etats-Unis. Selon Tass, l'Arabie séoudite et l'Iran ont pris de telles décisions en échange "de la continuation des généreuses livraisons de matériels militaires".

Il y a un an, l'Arabie séoudite et les Emirats avaient refusé de s'aligner sur une hausse de 10 pour cent des prix décidée par l'OPEP. Ils préconisaient 5 pour cent d'augmentation. La question n'a été résolue qu'après six mois de conversations secrètes.

M. Hernandez Acosta, le ministre de l'Energie vénézuélien, a parlé des deux principes qui doivent guider cette discussion sur les prix: "La nécessité de rechercher un type de formule qui puisse permettre un ajustement des prix en rapport avec l'inflation et la faiblesse du dollar américain et la nécessité pour tous les pays producteurs d'étudier qu'elle est pour eux la meilleure façon de produire du pétrole et durant plus longtemps."

Le ministre a précisé que ni le prix du gaz naturel ni le problème de l'expression des prix du pétrole en droits de tirage spéciaux n'étaient inscrits au calendrier de la réunion. Les droits de tirage spéciaux sont utilisés dans les règlements entre banques centrales et sont formés à partir d'un lot de 16 monnaies.

Si les prix du pétrole étaient exprimés en droits de tirage spéciaux et si le dollar continuait à s'affaiblir sur le marché international, les membres de l'OPEP pourraient demander d'avantage de dollars pour chaque baril et se prémunir ainsi contre la chute du dollar. Presque tous les membres de l'OPEP se font régler en dollars, et ce quel que soit le client.

Rupture de l'OPEP?

La menace d'une rupture au sein de l'OPEP, en raison de questions politiques, a été soulignée par le chef de l'Etat vénézuélien, M. Carlos Perez, qui semble avoir l'intention de descendre dans l'hôtel où se tiendra la réunion pour entreprendre une oeuvre de médiation.

M. Acosta, le ministre de l'Energie, a précisé que d'autres questions seraient à l'ordre du jour de la réunion: "Le problème de l'emplacement du quartier général de l'OPEP" et la question controversée des statuts de l'organisation. Il s'agit en effet de savoir s'il faut donner plus d'importance aux membres fondateurs ou aux gros producteurs.

Actuellement tous les membres de l'OPEP, de la géante Arabie séoudite au petit Equateur disposent à égalité d'une voix. La persistance du problème a empêché de nouvelles adhésions.

Les relations avec les grandes compagnies pétrolières seront également examinées.

Venez nous visiter! NOUS AVONS UN CHOIX TRÈS VASTE POUR VOS CADEAUX DES FÊTES

MONSIEUR... Vous désirez être bien vêtu...

- Très beau choix de manteaux en cuir ou en tweed
- Pantalons dans les grandeurs 36 à 54 dans un choix varié de couleurs
- Très beau choix de vestes et gilets ainsi que chemises ARISTOCRAT et gilets "Mon Frère" et 2XL et 3XL
- Habits jusqu'à grandeur 52 et vestons sport
- Combinaisons à "overall"

GRAND SPECIAL D'ECOLEMENT
Habits d'autogéage pour enfants (thermos, double feutre à l'intérieur anti-transparent genoux doublés) Grandeurs 3 à 5 ans Rég. \$18.95

EN SPECIAL \$10.
Grandeurs 8 à 18 ans Rég. \$28.95
EN SPECIAL \$15.

Boîtes de motoneige Souliers
Chemises de travail de 14 à 20 d'encolure
Cache-pousière
"Overall" à bavette, etc...

Combinaisons overall Plus bas prix en ville

NOUS AVONS DES PRIX DÉFIANT TOUTE COMPÉTITION...
BÉNÉFICIEZ COMME NOUS DU FAIT QUE NOUS NE PAYONS AUCUN LOYER. AUCUN PERSONNEL ET POSSÉDONS UN EXCELLENT POUVOIR D'ACHAT.
VENÉZ CONSTATER PAR VOUS-MÊME... VOTRE MAGASIN

'AU BON MARCHÉ
(SPÉCIALISTE DES UNIFORMES ET VÊTEMENTS FORTES POINTURES)
43, RUE GUY GRANBY TÉL.: 378-2785

VOUS CHERCHEZ SON CADEAU de NOËL

MERCI de votre encouragement au cours de la dernière année.

LA VOIX DE L'EST
TRADEAU, LEVESQUE, TREPANNIER EN REUNION

NE CHERCHEZ PLUS

voici le cadeau idéal pour votre père, votre mère ou un ami: un abonnement à La Voix de l'Est. Ils aiment à être bien informés sur ce qui se passe dans notre région, alors offrez-leur un abonnement: 1 mois \$6.00; 3 mois \$18.00; 6 mois \$36.00; 12 mois \$70. Ils vous en seront très reconnaissants.

LA VOIX DE L'EST LTEE,
136, Principale
Granby J2G 2V4
372-5433 Postes 73 ou 74

S.V.P. Faire parvenir LA VOIX DE L'EST, pourmois à :

NOM

ADRESSE

(Ville) (Prov.) (Code postal)

INCLURE VOTRE CHÈQUE OU MANDAT POSTE
(Les abonnements par la poste sont payables à l'avance)

Moins de betteraves à sucre à cause du... Parti libéral

Par LOUIS La ROCHELLE
 QUEBEC (PC) — Si les producteurs québécois de betteraves à sucre ont décidé à l'automne 1976 de ralentir leur production c'est que le Parti libéral était encore au pouvoir à Québec.

tervenues à la Raffinerie de sucre de Saint-Hilaire, et ensuite, du déficit de \$2 millions des opérations du dernier exercice financier.

Sur la première question, le ministre, après avoir observé que pour la première fois de son histoire, la raffinerie de sucre n'est pas "un nid à patronage", a indiqué que l'intention des administrateurs de l'entreprise est d'en faire une entreprise rentable.

"Il fut un temps où la raffinerie employait 125 employés alors que 40 seulement sont

nécessaires", a déclaré M. Garon avant d'indiquer que les mises à pied sont en réalité des mises prématurées à la retraite. Quand un déficit de \$2 millions déclaré par la raffinerie, le ministre l'a expliqué d'abord par les fluctuations du prix du sucre, d'autre part, par le fait que les grandes décisions ne sont pas encore prises sur l'orientation qu'on donnera à l'entreprise. A cet égard, le ministre attend un rapport en février.

La période de question à l'Assemblée en ce lundi où

plusieurs banquettes étaient vides aura permis d'apprendre du député libéral de Saint-Laurent, M. Claude Forget, qu'il existerait un avis de la commission des droits et libertés de la personne sur le projet de réforme du code du travail.

Le ministre du Travail, M. Pierre Marc Johnson, a déclaré qu'il n'a pas reçu ce rapport et que la commission ne lui a pas manifesté l'intention de produire un tel avis.

que, M. Bernard Landry, interpellé par le chef de l'Union nationale M. Rodrigue Biron, a reconnu que les investissements à Montréal ont été faibles au cours de la dernière année, mais a observé qu'ils ont été plus forts en province. M. Landry a fait observer que ce sont les autorités de la Communauté ur-

baine de Montréal qui insistent pour que Montréal se préoccupe davantage de l'aspect résidentiel et écologique de la planification dans la région.

Le ministre a annoncé une rencontre gouvernement-communauté urbaine pour le début de 1978.

Ça vole à Mirabel

MONTREAL (PC) — La majorité des compagnies aériennes, dont Air Canada, ont repris leurs services à l'aéroport Mirabel, lundi, les équipes d'entretien des pistes ayant mis fin à leurs mesures de pression.

Les pistes avaient en effet été nettoyées durant le week-end par les équipes de déblaiement qui s'étaient livrées à un ralentissement de travail depuis une semaine.

Ce retour au travail pourrait toutefois n'être que temporaire. Les préposés à l'entretien des pistes doivent en effet se réunir mardi et il est possible qu'ils soient appelés à voter une grève générale.

A Mirabel, la direction a infligé 70 suspensions de un jour aux ouvriers préposés au déblaiement. A titre d'exemple, la direction a cité le cas d'un ouvrier qui déblayait une piste en maintenant son chasse-neige à huit pouces au-dessus du sol.

Des allocations plus élevées pour les anciens combattants

OTTAWA (PC) — Tel que prévu par la loi, les allocations aux anciens combattants augmenteront le 1er janvier

1978, pour refléter la hausse du coût de la vie.

Le ministère des Anciens combattants, a

annoncé, lundi à Ottawa, que les pensions d'invalidité, les pensions de veuve et les pensions destinées aux

orphelins allaient augmenter dans une proportion de 7.2 pour cent afin de se conformer à l'indice des prix à la consommation.

La pension de veuve sera ainsi portée à \$447.53 soit une augmentation de quelque \$30.

Par ailleurs, les allocations aux anciens combattants et les compensations destinées aux civils refléteront l'augmentation du coût de la vie de 2 pour cent survenue depuis le mois d'octobre.

Les allocations destinées aux orphelins, qui sont ajustées annuellement seront augmentées de 7.2 pour cent.

M. D. JOLIN
 et son personnel
 présentent leurs
 meilleurs vœux
 d'un Joyeux Noël et
 Bonne et Heureuse Année

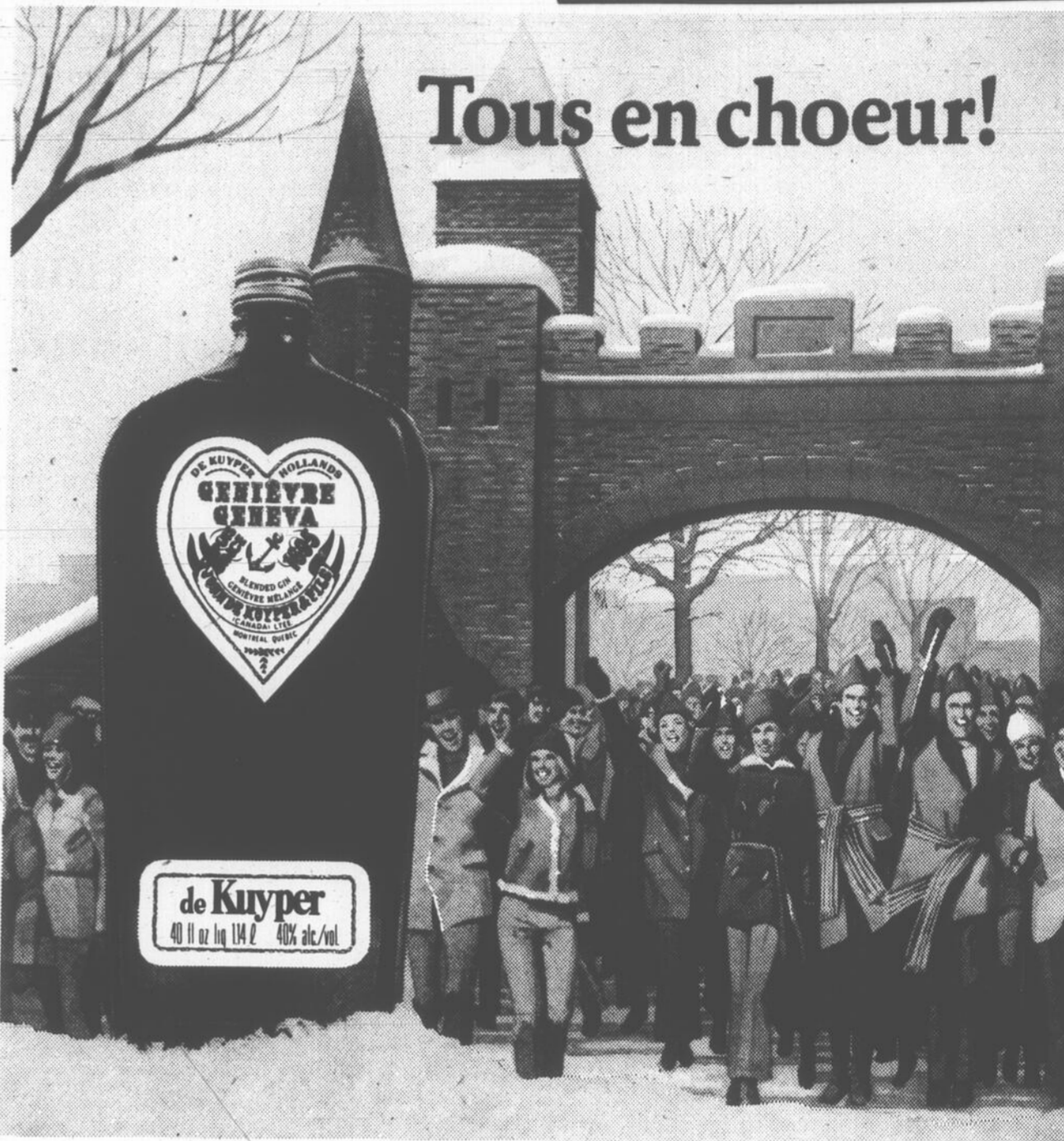
D. JOLIN, propr.

● Bagues ● Breloques
 ● Chaîne en or
 ● Montre ● Jonc
 ● Boucles d'oreilles

BIJOUX CADEAUX ROYAL
 D. JOLIN, propr.
 8 ST-ANTOINE SUD, Granby
 (Face au stationnement église Notre-Dame)
 378-6175

La direction et le personnel de la Caisse d'entraide économique de Granby, souhaitent à tous
 Joyeux Noël et
 Bonne et Heureuse Année

CAISSE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE DE GRANBY
 33, rue Dufferin Granby 372-2322



ASSURANCE AUTOMOBILE Les primes de beaucoup d'automobilistes vont augmenter. Serez-vous de ceux-là?

Comme vous le savez, la fréquence des accidents, votre âge et votre dossier de conducteur ont toujours influé sur votre prime. Pas d'accident, prime moindre. Cela vous semble juste, raisonnable? Le gouvernement veut, au contraire, faire payer à peu près les mêmes primes à tout le monde pour les dommages corporels, comme le démontre l'exemple ci-dessous.

PRIMES EN DOMMAGES CORPORELS	HOMME MARIÉ • plus de 25 ans • utilise son véhicule pour aller au travail • aucun accident depuis 5 ans.					
	Montréal	Québec	Hull	Cantons de l'Est	Gaspésie	Lac St-Jean Saguenay
Régime actuel	\$97	\$91	\$63	\$93	\$105	\$99
Projet du gouvernement	\$98	\$98	\$98	\$98	\$98	\$98
PLUS taxe sur les carburants: 1¢ par gallon	\$5/10	\$5/10	\$5/10	\$5/10	\$5/10	\$5/10
PLUS une contribution de chaque conducteur, autre que le propriétaire qui détient un permis	\$13	\$13	\$13	\$13	\$13	\$13

Le BAC pense que cela fera plus de mécontents que d'heureux... Et vous, qu'en pensez-vous? Dites-le à votre député, en lui téléphonant ou en lui écrivant.

LE PROJET DU GOUVERNEMENT: PLUS COMPLIQUÉ, PLUS CHER.



Bureau d'assurance du Canada
 Des assureurs qui se font concurrence pour mieux vous servir.